

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 6 Décembre 1907.

No. 23

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J.A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtisse Mar in McDonald. Résidence : coin de la rue Ste Anne et de la grand'rue.

Dr L. J. Belliveau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtisse de brique, grand'rue. Résidence : à la maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, grand'rue, où on le trouve la nuit.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN I

Bureau et résidence : Bloc Paturel, grand'rue, SHÉDIAC, N. B.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit. Pharmacie de première classe—Drogues, parfums, articles de toilette et de fantaisie, cigares et tabacs de choix.

S. W. BURGESS, M. D.,
MONCTON, N. B.

Donne un soin spécial aux Maladies des Yeux des Oreilles, du Nez et de la Gorge. Bureau dans le Bloc Sumner, rue Main. Téléphone No. 265.

Dr A. R. Myers
RÉCENTMENT DES HOPITAUX DE LONDRES ET DE BERLIN,

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité. Heures de bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.

7 rue Alma, MONCTON

W. A. Russell
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute toute instruction avec ponctualité.

J. H. McFadden
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

S'occupe de perception de comptes et de toutes affaires de loi.

McINERNEY & ROBIDOUX
AVOCATS SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque. G. V. McInerney. Ferd. J. Robidoux

McQUARRIE & ARSENAULT
AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

Summerside, P.E.I.

Argent à prêter

Neil McQuarrie Aubin E. Arsenaault

George L. Harris
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

Bureau : Bâtisse Sumner, Grand'Rue

MONCTON, N. B.

Le Liniment de Minard guérit le mal de pis des vaches.

Le Liniment de Minard soulage le rhumatisme.

La Banque de Montreal

Etablie en 1817

Capital, \$14,400,000 | Fonds de réserve, \$11,000,000

Bureau principale, Montréal—succursale à Shédiac, N. B.

Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux courants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, Gerant, - Shédiac, N. B.

ECHOS DU MONDE RELIGIEUX

LE PREMIER DIMANCHE LE L'AVENT.

On commence en ce jour le saint temps de l'Avent. Le mot Avent veut dire avènement. Les quatre semaines qui le composent rappellent les quatre mille ans qui précéderont l'avènement du Fils de Dieu sur la terre. Aussi l'office que récitent les prêtres au bréviaire, aussi bien que les messes (non des fêtes de cette période, mais) du temps de l'Avent, se composent-elles, en grande partie, des prophéties relatives aux deux avènements de Dieu sur terre, dans sa chair par sa naissance temporelle et dans sa gloire pour nous juger. L'Eglise fait répéter beaucoup de souvenirs des saints patriarches après la venue du Messie, afin de nous préparer par ces paroles enflammées (*Rorate celi*... etc.) à la venue mystique de Jésus dans notre âme.

Autrefois l'on jeûnait pendant l'Avent, mais avec moins de rigueur que pendant le Carême. C'est pourquoi, nos évêques, voulant retrancher les jeûnes que nous avons faits jusque là avec l'Eglise universelle, la veille des fêtes d'apôtres et de celle de saint Jean-Baptiste, demandèrent en 1848 de les transporter à l'Avent. C'est depuis cette époque qu'on jeûne, dans toute l'ancienne province ecclésiastique de Québec, tous les mercredis et vendredis du l'Avent, outre le mercredi, vendredi et samedi des quatre-temps de l'Avent et la veille de Noël qui étaient déjà accompagnées de jeûne. Ce jeûne de l'Avent est destiné à nous préparer à célébrer saintement la fête de Noël. Nous devons aussi nous préparer au suprême avènement de ce même Sauveur qui se fera au moment de la mort de chacun et se répètera au dernier jour du monde.

SAINT BÉBÉ

On célèbre le 2 décembre la fête de Bébé, vierge et martyre. Julien l'Apostat, au IV^e siècle, exila Flavian gouverneur de Rome qui était un chrétien exemplaire, puis le mit à mort. Il dépouilla ensuite de leurs biens ses filles Démétré et Bébé et les laissa languir dans la misère. Les jeunes vierges supportèrent avec la plus grande patience la pauvreté et toutes les souffrances qu'elle leur causa. Démétré mourut de faim aux pieds du juge qui voulait abuser de sa misère pour la faire apostasier. Il confia alors Bébé à une femme perdue de mœurs chargée de la corrompre. Mais Bébé, aidée de la grâce puissante de Dieu, et protégée par son père et sa sœur martyrs, méprisa les promesses, les menaces, les discours licencieux, les provocations et les mauvais traitements pour conserver la foi et la vertu. Son

juge, irrité de sa défaite, la condamna à expirer sous les coups et à être livrée aux bêtes. Lorsqu'elle expira, un prêtre enleva furtivement le corps de la martyre et lui donna la sépulture chrétienne. (Semaine Religieuse de Montréal)

PARLEMENT FÉDÉRAL

Ottawa, 28 novembre —La rentrée des chambres fédérales a eu lieu cette après-midi, au milieu du cérémonial ordinaire.

Sénateurs et députés se sont réunis dans la salle du Sénat où le gouverneur général, Lord Grey, a présidé à l'ouverture de la session, par le discours du trône suivant :

Honorables messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes,

Il m'est agréable en vous rencontrant à un moment de l'année le plus convenable pour la dépêche des affaires, de pouvoir vous féliciter de la remarquable expansion du commerce du Canada avec les autres pays, le montant global de l'exercice courant dépassant de beaucoup celui des années précédentes. Comme heureuse suite de cette expansion, les recettes des neuf derniers mois ont été plus que suffisantes pour faire face aux dépenses du fonds consolidé du chemin de fer National Transcontinental, aux dépenses au compte du capital, aux services spéciaux et à tous les autres déboursés du pays, laissant un surplus de trois millions applicable à l'amortissement de la dette publique. Le courant d'immigration vers le Canada continue à augmenter de volume. L'année qui tire à sa fin accuse un nombre plus considérable d'immigrés que la précédente et il est agréable de noter qu'un grand nombre d'entre eux venaient des Isles Britanniques.

Le Canada a été favorisé par une longue suite d'années prospères et bien qu'en ce moment les affaires soient gênées par la rareté de l'argent qui sévit par tout l'univers, je suis certain que cette crise n'est que temporaire et que les ressources inépuisables du pays et le fait qu'elles ont une réputation mondiale, nous assurent amplement la continuation du progrès matériel.

La conférence coloniale tenue à Londres, au mois de mai dernier, entre le gouvernement du Royaume-Uni et les gouvernements des possessions britanniques, au-delà des mers, s'est occupée de questions qui intéressent l'empire en général. Le compte-rendu de ses travaux sera mis entre vos mains.

Deux de mes ministres régulièrement autorisés par Sa Majesté à cette fin, et agissant de concert avec l'ambassadeur de Sa Majesté, à Paris, ont dernièrement négocié une convention avec le gouvernement de la République Française, concernant les relations commerciales entre la France et le Canada sujette à l'approbation des Chambres françaises et du parlement du Canada.

Copie de cette convention vous sera immédiatement soumise et vous serez priés de lui donner votre sanction. Le gouvernement de Terre-Neuve s'est

Les oubliés

Un jour, arriva sur les côtes de Bretagne une femme encore jeune et incon nue dans la contrée. On la vit d'abord errer sur le rivage, puis gravir tristement la pente d'un rocher solitaire. Elle resta de longues heures jusqu'au soir, très tard tournée du côté de la mer, debout, immobile, interrogeant du regard l'horizon lointain, dans une attitude d'ineffable douleur. Les jours suivants, on l'aperçut encore, tantôt assise sur les bords du rocher, tantôt debout sur la dernière crête, toujours regardant la grande mer. Parfois un profond soupir soulevait sa poitrine, de grosses larmes s'échappaient de ses yeux.

On la connut bientôt sur ces rivages. On voulut, pour lui offrir quelques consolations, savoir la cause de sa tristesse et de ses pleurs.

Elle répondit avec un effrayant sourire : "Jamais on ne voit rien venir." C'est la seule parole que l'on entendit tomber de ses lèvres.

On eut pitié d'elle parmi les familles des pêcheurs : on l'entoura de respectueuse sympathie et de sincère compassion. Mais quand le jour commençait à poindre, on ne pouvait retenir ses pas : la pauvre femme allait où la poussait son délire. Les jours d'orage, quand la foudre grondait, illuminant de sinistres éclairs, les nues déchirées, quand les flots tourmentés par les vents furieux se soulevaient avec rage, élançant vers le ciel assombré des vagues hautes comme des montagnes, debout sur les bords de ce mouvant abîme, les membres raidis par le froid et paralysés par la souffrance, les yeux brillant d'un feu étrange, la pauvre femme regardait toujours là-bas, là-bas dans la grande mer : "Jamais on ne voit rien venir." On l'eut prise pour une statue de la douleur, si l'on n'avait entendu ses sanglots et ses cris déchirants, mêlés au bruit de la tempête... Il ne vint point celui qu'elle attendait ; mais quand elle fut morte, les pêcheurs ensevelirent son corps dans les flancs du rocher ; ils scellèrent sa tombe d'une pierre et la surmontèrent d'une croix.

Depuis lors, quand on demande aux habitants de la côte le nom de la roche mystérieuse que la main des hommes a fermée et que domine une grande croix de bois noire et rongée à la fois par le temps et par l'air marin, ils vous répondent dans leur antique idiôme un mot dont la signification est à peu près celle-ci : "Le rocher d'où l'on ne voit rien venir."

Sur les bords escarpés de la vaste mer d'expiation, il y a, bien chers amis lecteurs, de pauvres âmes qui, depuis de longues années peut-être, s'obstinent à regarder du côté de la terre, attendant que quelque chose vienne de là qui puisse adoucir leurs souffrances ou même finir leur exil. Mais c'est toujours l'horrible silence d'un horizon désert ! Ce sont bien les rochers d'où l'on ne voit rien venir.

Quelle situation alors que celle des âmes du Purgatoire qui sont délaissées ! Quoi ! souffrir, encore souffrir et savoir que cette souffrance toujours nouvelle n'aura de terme que lorsque le Dieu de toute justice, après avoir compté les noms de ceux qui souffrent le supplice de l'expiation, leur dira : c'est assez.

N'est-ce pas là une chose bien capable (Suite à la 8e page)

tant trouvé engagé dans une discussion avec le gouvernement des Etats-Unis, relativement au véritable sens de l'article 1 de la convention concernant les pêcheries, conclue en l'année 1818 entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, et le Canada se trouvant aussi intéressé dans la question en litige, mon gouvernement s'est concerté avec celui de Terre-Neuve pour soumettre tous les points en conteste soulevés par le dit article 1, au tribunal de la Haye.

La difficulté de trouver des ouvriers et des matériaux au milieu d'un grand mouvement difficile dans une certaine mesure retarde les travaux de construction du chemin de fer National Transcontinental. Cependant, ils ont été pour suivis avec énergie sur la division de l'est et sur la section de la partie de la division de l'ouest. Une section de cette dernière, d'environ deux cent-cinquante milles, a pu pourvoir aux fins du trafic durant la présente saison.

Les contrats pour la partie de la section de la prairie, à l'ouest d'Edmonton, sont à la veille d'être adjugés. On doit immédiatement prendre des mesures pour commencer les travaux aux extrémités est et ouest de la division des montagnes. Ainsi, en très peu de temps, tous les travaux de construction de Moncton à l'Océan Pacifique seront poussés avec vigueur.

L'arrivée inattendue d'immigrés de l'Extrême Orient, dans la Colombie Britannique y a soulevé de fortes protestations. Un membre de mon gouvernement a été délégué au Japon pour conférer sur ce sujet avec le gouvernement du Japon.

L'écroulement subit et imprévu du pont cantilever, en voie de construction sur le Saint-Laurent, dans le voisinage de Québec, peut être regardé comme une calamité nationale, les pertes de vie occasionnées par cette catastrophe ont provoqué partout de grands regrets. Une commission a été nommée aux fins de s'enquérir des causes de ce désastre. Lorsque son rapport aura été reçu, il vous sera présenté. Il faudra aviser aux moyens de compléter le pont dans un temps raisonnable.

Il est très satisfaisant de constater que nonobstant les réductions considérables faites dans le tarif postal, les recettes du ministère des postes ont continué leur marche progressive. Les recettes considérables de cette partie de l'administration permettront à ce ministère de donner encore de plus grands développements aux communications postales du Canada.

Le moment est venu de placer, dans l'intérêt public, sous contrôle du gouvernement fédéral, des compagnies de télégraphes et de téléphones pourvues de chartes du parlement fédéral. Un projet de loi sera présenté à cette fin.

MM. de la Chambre des Communes,

Les comptes publics pour les neuf mois, finissant le 31 mars dernier, vous seront présentés sans délai.

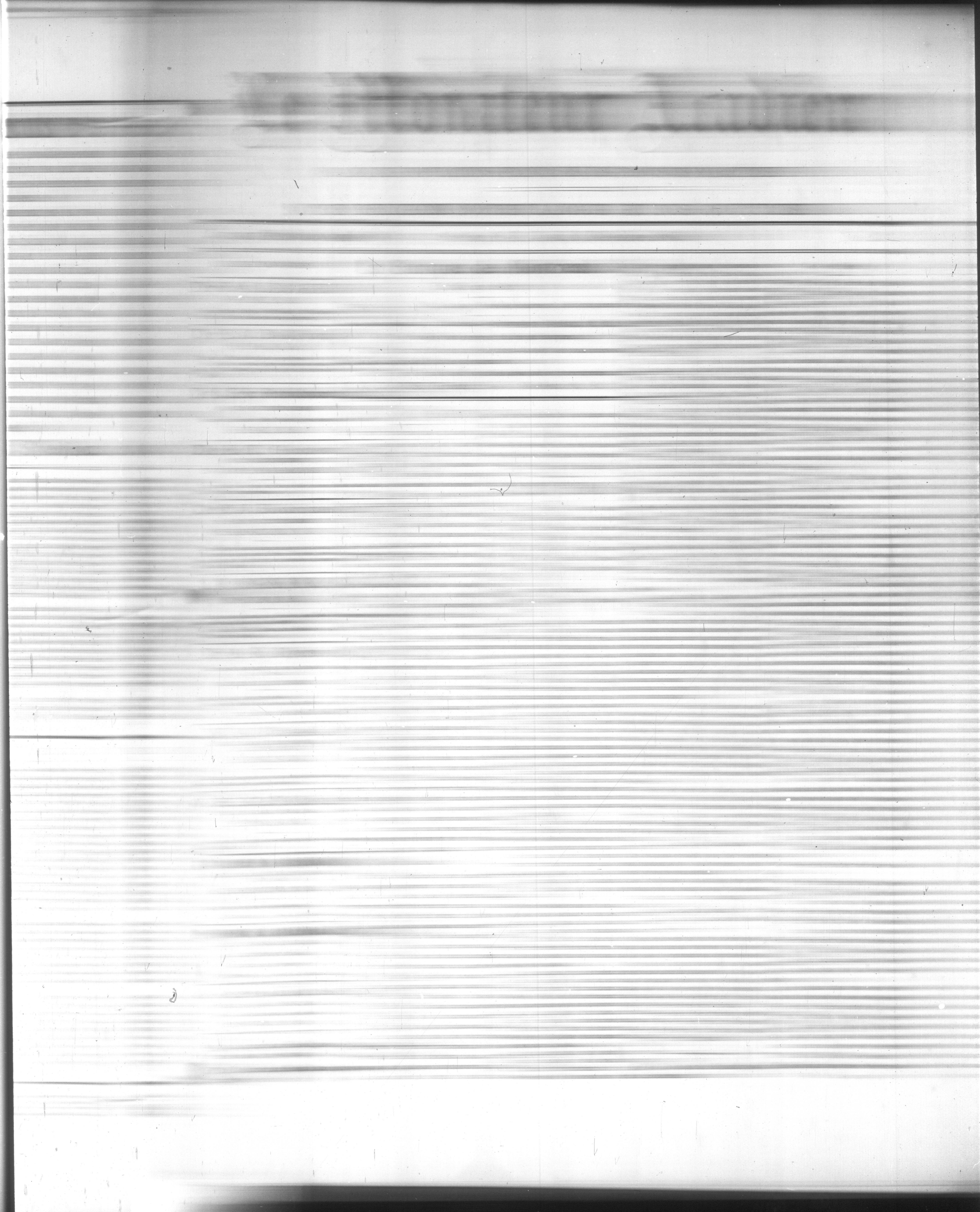
Les prévisions budgétaires pour le prochain exercice fiscal seront soumises prochainement à votre approbation.

Honorables Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes,

Parmi les projets de loi qui seront soumis à votre étude se trouvent un projet de loi pour l'extension des frontières du Manitoba et d'autres provinces, un projet de loi à l'effet de pourvoir à la création d'annuités pour les vieillards, un projet de loi concernant les assurances, des projets de loi modifiant la loi électorale et l'acte des terres du Canada.

Je recommande à votre attention réfléchie les divers sujets dont je viens de parler et j'espère que la lumière divine présidera à vos délibérations.

Le Liniment de Minard guérit la diphtérie.



Scott's

White Liniment.

La popularité du White Liniment est plus grande que jamais comme remède général pour foulures, brûlures, rhumatisme et tout mal des muscles ou joints causé par circulation de sang déficiente. Un peu de Scott's White Liniment frotté le soir sur la partie de la gorge la plus rapprochée de la poitrine et couverte d'une guêrison tout facilement le plus mauvais rhume de gorge. Essayez une grande bouteille. Prix 25 cents.

Acadia Drug Co.,
184 Grand'rue, Moncton.

College du Sacre-Cœur, Caraquet, N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes.
L'enseignement comprend deux sections :
Cours commercial et le cours classique.
Le premier s'enseigne également en français et en anglais ; cependant les matières purement commerciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours classique qui se fait en français, a l'exception des sciences enseignées en anglais, a aussi l'avantage d'un cours de littérature anglaise.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à R. P. Supérieur du College.

Encan

J'ai reçu de Rymond F. Hébert, de Dupuis Corner, instruction de vendre par encan à sa résidence.

MARDI, 10 DÉCEMBRE COURANT,
à une heure de l'après-midi, les articles suivants :
1 bon cheval de route et de travail de 16 ans, 1 vache néerlandaise de 4 ans, 1 vache grasse, 1 taureau de 2½ ans, 2 taureaux de 1½ an, 1 vache, 5 orobis, 1 porc du printemps, 1 truckwagon, 1 bon express wagon à deux siéges sorti de l'atelier de M. F. L. Thibodeau, 1 voiture fine, 1 charrette à cheval, 1 charrette no. 6 Frost & Wood, 1 faucheuse, 1 cariole, 1 traineau, 1 paire de bobbeds simples, 1 paire de bobbeds doubles, 1 traîne, 2 brochettes, 5 tonnes de foin anglais, 6 tonnes de paille, 100 boisseaux d'avoine, harnais, etc.
Conditions de vente—12 mois de crédit sur bons billets conjoints approuvés avec intérêt à 7 p. cent.
J. H. HÉBERT,
Encanteur.

Dupuis Corner, 3 déc. 1907.

On demande Dans le District d'É. Shédiac, une institutrice de 35 classe, pouvant enseigner le français et l'anglais, pour le prochain terme.
S'adresser à
JUDE CAISSIE,
Commissaire d'École.

Wisener, bureau de poste à Shédiac Cape,
3 déc. 1907—jip

Public Notice

Is hereby given that two heifers about 2½ years old, one br. wn red and the other red & d white, the end of both ears cut off, a square under left ear, and a notch on the right ear, have strayed to the undersigned's premises, and unless said heifers be previously claimed and expenses paid, the same will be sold at public auction on Saturday, the 21st. day of December instant, at ten o'clock in the forenoon.

PIERRE U. BABINEAU,
Babineau Road, Grand'Digue, Kent Co.,
3rd. December 1907—31

Génisse écartée

Une génisse écartée avec marque comme ceci : Fore le droit fourche, couleur rouge, une petite marque blanche au pied de derrière gauche. Celui à qui appartient l'animal a rés. av. l. payé les frais d'annonce et les frais d'entretien pourra l'avoir.
HUGH WILLIAMS,
St-Antoine, Kent, 29 nov. 07—tip.

On demande

Un instituteur ou une institutrice de 25 ou 30 classe, pouvant enseigner le français et l'anglais, dans le district No. 17 de la Pré-d'en-Haut. S'adresser à
FÉLICIEN BELLIVEAU,
DOMINIQUE BELLIVEAU,
MAXIMIN CORMIER.

Pré-d'en-Haut, 29 novembre—ac.

On demande

Pour le prochain terme scolaire, dans le district d'École No. 7, à l'église de Grand'Digue, un instituteur ou une institutrice de 25 ou 30 classe. S'adresser, en mentionnant le salaire exigé, à
THOMAS P. ARSENAU,
Secrétaire d. s. commissaires.
Grand'Digue, 19 novembre 1907—jip.

Les Gibson's Kidney Pills sont garanties pour guérir les maladies de reins et le mal de reins. 50 cts. Argent remboursé si la guérison n'est pas complète. Chez J. R. G. R. Pharmacies.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes

Parait le jeudi de chaque semaine
Abonnement
11 m, \$1.00 ; 6 mois, 50c. Payable d'avance.
On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année.
Annonces
Première insertion, 10c. par ligne
Pour chaque insertion subséquente, 5c. par ligne
Impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables

FRED. ROBIDOUX,
Éditeur-propriétaire,
Shédiac, N.B.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 6 DÉCEMBRE 1907.

Le Saint Père bénit nos Sociétés Nationales

Sa Sainteté Pie X, dans une audience privée qui m'a été accordée, a donné, *"ex toto corde et anima,"* une bénédiction particulière à la Société l'Assomption et à ses officiers, aussi à la société mutuelle de l'Assomption, à ses officiers et associés.

Puisse cette bénédiction du père commun des fidèles attirer sur nos sociétés religieuses et nationales les dons de l'Esprit Saint, afin qu'elles accomplissent leur mission de manière à mériter l'approbation de Dieu et des hommes.

MARCEL F. RICHARD, ptre
Rome, 13 novembre 1907.

Mgr l'Archevêque de Québec, accompagné de Mgr Rouleau, Principal de l'école Normale, est parti, la semaine dernière, pour un voyage de quelques semaines en Europe, dans l'intérêt de sa santé.

L'archidiocèse de Québec vient, dans l'espace de quelques jours, de perdre deux de ses membres : le Révérend M. E. Hudon, curé de St-Alexandre, décédé à l'âge de 64 ans et le Rév. M. Benjamin Dionne, curé de St-Elzéar Beauce, mort subitement à l'âge de 58 ans.

M. F. A. Laurence, député de Colchester, N. E., ayant été élevé au banc de la cour suprême de la province, une nouvelle élection a eu lieu jeudi dans cette division pour le remplacer à la chambre des Communes. M. Stanfield, candidat conservateur, a battu M. Hill, candidat libéral, par 220 voix. La lutte a été acharnée de part et d'autre.

PROGNOSTICS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE.—Du 4 au 8, le paromètre baissera et des tempêtes de pluie, de grésil et de neige nous arriveront de l'ouest. C'est l'époque des poudrières au nord et des pluies et du grésil dans le sud. Attendons-nous à des coups de vent sur les côtes de l'Atlantique et sur l'océan. Du 6 au 9 une vague froide s'élèvera au nord-ouest en gagnant vers le sud ; et on peut s'attendre à des secousses de tremblement de terre sur différents points du globe.

Du 10 au 13 gare aux courants magnétiques et volcaniques et à de grosses tempêtes sur la mer, à de grands vents du nord accompagnés de grésil et de neige. Du 14 au 19, de violentes agitations atmosphériques se produiront. Grande dépression du paromètre, accompagnée de bordées de pluie, de grésil et de neige poussées par de grands vents, en mer surtout. Du 20 au 23, la température sera changeante, puis se mettra au mauvais temps, et nous amènera de grosses bordées de neige et de gros froid jusqu'au 25. Du 26 au 31, temps changeant, doux d'abord, la foudre se fera entendre en plusieurs endroits, puis des poudrières nous arriveront avec un froid intense qui dureront jusqu'aux premiers jours de janvier.

Université du Collège Saint-Joseph

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE

Ceux qui ont visité le bocage du collège ces dernières années, ont dû y apercevoir une regrettable défectuosité : la disparition du superbe petit lac qui, encaissé dans ses berges abruptes, complétait si admirablement l'embellissement du bocage. Il s'agit donc de reconstruire la chaussée de ce lac sur des bases stables, à l'épreuve de toute inondation ou débâcle. Le coût de l'entreprise s'élèvera assez haut, et comme des améliorations dispendieuses ont dû et devront être faites autour du collège, le conseil de la maison a décidé d'organiser une grande loterie pour réaliser les fonds nécessaires à l'exécution de la nouvelle entreprise.

Les prix de cette loterie consistent en un certain nombre d'années de collège, accordées gratuitement aux heureux gagnants. Le premier prix donne droit à trois années de collège, le deuxième prix, à deux années, le troisième, à une année de collège ou de couvent, selon le désir du gagnant. Comme on le voit, ces prix sont précieux, surtout à l'heure où l'éducation secondaire est, à juste titre, tant prisée, et où le manque de ressources pécuniaires la rend trop souvent impossible.

Nous croyons donc que ces chances exceptionnelles d'instruction gratuite seront appréciées et mises à profit par le public. Nous comptons surtout sur le concours des anciens élèves pour, non seulement faire l'achat de quelques billets, mais aussi d'en accroître la vente chez leurs amis.

Ils contribueront par là au succès d'une œuvre dont le collège bénéficiera beaucoup. Nous disons une œuvre dont le collège bénéficiera, car nous ne voudrions pas commettre l'impertinence de laisser entendre que nous supposons chez le public l'idée que le personnel de la maison désire la réalisation du projet pour son avantage d'abord. Ceux qui connaissent la vie des professeurs religieux, les sacrifices qu'ils doivent s'imposer, ne leur feront pas reproche de jouer eux aussi de l'embellissement du bocage ; mais c'est avant tout pour l'honneur du collège que cette entreprise a été conçue, pour accroître sa popularité, pour agrémenter le séjour de nos nombreux visiteurs pendant la saison d'été.

Il a été de plus décidé que, dans l'éventualité où quelques amis voudraient contribuer d'une manière plus directe et plus généreuse à la réalisation du projet, une souscription serait immédiatement ouverte. Les noms des souscripteurs de cinq dollars et plus seront publiés.

Nous espérons donc que les amis du collège feront bon accueil aux billets qui leur seront expédiés bientôt, et que le public profitera des conditions avantageuses qui lui seront proposées pour assurer son intérêt d'abord et contribuer ensuite à une œuvre toute au profit et à l'honneur de notre plus ancien collège acadien, le collège Saint-Joseph.

SCOUODOUC

Nous avons aujourd'hui, 2 décembre, la première grosse tempête de neige de la saison. Poussée par un fort vent de nord-est, elle s'amoncelle à plusieurs pieds de hauteur le long des clôtures et au bord des bois.

Les événements nouveaux ne sont pas toujours abondants à Scoudouc. Ce n'est pas ici que les reporters de journaux à grand tirage viennent chercher les nouvelles à sensation qui alimentent leurs chroniques quotidiennes. Cependant l'événement désiré et attendu

depuis longtemps, le désir caressé depuis de longues années s'est enfin réalisé. Mgr de St-Jean s'est enfin rendu à nos justes revendications, nous avons un curé résident depuis un mois. Nous nous en réjouissons, et nous tâcherons de lui rendre son séjour au milieu de nous le plus agréable possible. Le zèle et le dévouement de nos Desservants dans le passé étaient fort remarquables et bien appréciés par nous tous, mais vu leur éloignement de notre mission il ne leur était pas toujours facile de nous desservir régulièrement. Ces inconvénients sont disparus depuis que nous avons un Curé résident à Scoudouc. En attendant que nous lui bâtissions une maison, le Père Hudon demeure chez M. Hilaire Melanson, brave et vieux citoyen de l'endroit.

Au printemps nous nous proposons de commencer un Presbytère. Quelle belle aubaine pour nos maîtres-charpentiers et nos entrepreneurs Acadiens ! Pour cela, sous la direction de maîtres-maçons de Pinsec, nous avons déjà cassé les pierres pour la cave, et nous nous proposons de les haler sur le terrain aux premiers chemins de neige. On dit les maçons de Painsec n'ont pas l'attention de céder leur place aux maçons du dehors de la paroisse lorsqu'il s'agit de construire cette cave. De plus, s'il faut en croire des "On-dit", ces braves maçons de Painsec roulent dans leur tête ou "taillent" encore d'autres projets à propos de la future église, qui pourraient bien étonner, par leur hardiesse, et Curé et paroissiens. Qui vivra verra !

Notre Curé a annoncé dimanche dernier que vers le temps des Fêtes il ferait la visite de la paroisse, d'abord pour faire connaissance avec ses nouveaux paroissiens, ensuite pour prendre le recensement, et puis pour faire collecte pour le nouveau Presbytère. Dame Rumeur, qui a la langue longue, dit que cette collecte promet d'être abondante. Rien d'étonnant à cela, les collectes qui rapportent peu sont inconnues par ici. Les anciens Desservants de Scoudouc peuvent en rendre témoignage.

Le chevreuil et l'original ont élu domicile à Malakoff cet automne. Pour les déloger il a fallu l'union des deux franc-tireurs Marcellin et Clément. Les savantes manœuvres des assiégeants ont fini par triompher de la bravoure et de la tenacité des assiégés. De même sans l'union combinée de forces françaises et anglaises la tour de Malakoff à Sébastopol en Crimée serait restée imprenable. La semaine dernière M. Marcellin P. Melanson de Malakoff, Scoudouc, a tué un joli original de trois cent cinquante livres, et qui lui a rapporté une belle poignée d'argent. Quand nos autres chasseurs s'en reviennent les mains vides il ne faut pas s'imaginer que c'est l'adresse qui leur manque, mais bien... le gibier qui... fait défaut.

Nous attendons sous peu pour notre paroisse des améliorations assez notables dans le service des malles et le transport sur le chemin de fer.—Merci M. le Rédacteur.

Conventions Nationales des Acadiens

Le premier volume du rapport des Conventions Nationales des Acadiens semble bien accueilli du public, et les commandes nous arrivent en assez bon nombre. Citons les souscriptions reçues depuis notre dernière feuille :

Bienveillantes appréciations :

Nous recevons de M. le shérif Léger la lettre suivante :

Richibouctou, le 26 nov. 1907.

Bien Cher Monsieur Robidoux, Veuillez donc me pardonner si je

ne vous ai pas fait part plus tôt de ma sincère appréciation du premier volume des "Conventions Nationales des Acadiens."

Vous voudrez bien me permettre de vous féliciter de tout cœur d'avoir eu la bonne inspiration de publier ce livre. J'apprécie beaucoup cet ouvrage, qui est une page de notre histoire et qui est destiné à faire beaucoup pour notre avancement national. Je n'ai aucun doute que chaque famille acadienne s'en procurera un exemplaire ; car, c'est un souvenir bien précieux. Plus nous étudierons notre histoire, plus nous apprendrons à nous connaître et à nous apprécier. En avant, marchons, cher compatriote !

Votre dévoué serviteur,
A. LÉGER.

Ottawa, 29 nov. 1907

Cher Monsieur,
Ci-inclu je vous envoie \$1.00 pour laquelle veuillez m'envoyer un exemplaire des "Conventions Nationales des Acadiens."

Permettez-moi de vous féliciter de la bonne idée que vous avez eue de réunir en volume ces pages importantes de l'histoire des Acadiens.

Votre tout dévoué
A. H. COMEAU.

Campbellton, N. B.,
le 25 nov. 1907.

Cher Monsieur,

C'était une heureuse idée que de compiler en un recueil précieux les travaux et les délibérations de nos grands comités acadiens. Le premier volume des "Conventions Nationales des Acadiens", qui vient de sortir des imprimeries du "Moniteur", est un livre qui comble une lacune et qui fournira à nos historiens futurs des documents importants.

Il fallait une forte dose de patriotisme pour sacrifier son temps à une œuvre trop souvent fort ingrate. Car, ne l'oublions pas, faire circuler un livre de ce genre, n'est pas la plus facile des tâches.

Espérons que le public acadien recevra de bonne grâce le premier volume des "Conventions Nationales des Acadiens"—comme il l'est—pour attendre le second volume avec impatience.

Ce livre est non seulement un doux souvenir pour ceux qui furent les principaux acteurs dans ces jours mémorables, mais c'est encore un dépôt précieux où les générations présentes et à venir pourront puiser copieusement.

Pourquoi les différentes succursales de l'Assomption ne s'occuperaient-elles pas de répandre cet ouvrage parmi notre peuple ?

Ce serait en diaphane sur l'œuvre patriotique de cette société. Il n'y a rien de plus salutaire à un peuple que de lui enseigner son histoire.

Votre serviteur,
ARTHUR T. LEBLANC.

Les Conventions Nationales du peuple Acadien.

Un intéressant volume nous est arrivé récemment de Shédiac. Il comprend la narration des Conventions Nationales des Acadiens des Provinces Maritimes, récit des plus instructifs que nous devons à l'heureuse inspiration d'un confrère, M. Robidoux, du "Moniteur Acadien", cet excellent journal qui défend avec une si constante énergie les traditions religieuses et sociales de ce peuple patriote. Une préface éloquent de M. le sénateur Poirier sert d'introduction aux pièces nombreuses qui composent ce volume et qui nous fait assister aux grandes assises du peuple acadien de 1881 à 1890. Le sénateur Poirier reconnaît que les conventions acadiennes sont nées de la grande convention canadienne-française tenue à Québec en 1880 et où les délégués acadiens reçus avec tant d'enthousiasme conçurent l'idée de convoquer l'année suivante leurs compatriotes des trois provinces Maritimes. Le premier sujet à décider fut, naturellement, celui d'une fête nationale. L'Assomption de Marie l'emporta après un débat très vif. Puisque la convention acadienne découla de la convention

canadienne-française pour quoi la nadiens-française d'embellie par après tout, is nous. La crain sionner avec n raison décisive au 15 août. En pal argument t par le plus cha tion, le sénat plus ardents a Baptiste furet et le Révd P dans une fête français de l'A ce pour l'av d'absorption le vote à main roire de l'Ass août fut rati d'acclamation Sans vouloir oublié, il nous re que si la S connue comm diens, ils nou encore aujour des étrangers pathies que n témoigner, et avous souvent Nous ne no pour cela de dts, sans dou conventions apportent un stimuler et à progrès. L'éd talents nature et dans la po magistrature honneur et de vent être d'ex Ce volume ardeur tous e perfectionner lutter pacifiq avec les autr tourent. Nou surtout de l la colonisati au progrès d vons par le leur patrioti idées qu'ils é ritimes leur tawa la repr perdraient et Ce premie vention de succès eng donner bien d'une lecture

La I Les élec La fièvre monter ch pense de mandent l vernement fame loi d allons ten courte se membres a abrogeron nous nous Quoi, le p Pourquoi Vous avez en opérat terminés s sition, et dant de lo une infar maintena ruiné, bri pour enri et mainte che où no sur votre l'électora nous dire cer d'arra pens ces vaise ad pour cela pendant core au Quelle quelle g sée nous nir ? No que nou des cher de nous rants. Et parco serviteu longues

pas fait part plus tôt de l'appréciation du premier volume des "Conventions Nationales Acadiennes".

Vous m'avez bien permis de vous en faire une bonne inspiration de travail. J'apprécie beaucoup ce livre, qui est une page d'histoire et qui est destiné à servir de guide pour notre avancement. Je n'ai aucun doute que chaque famille acadienne aura un exemplaire; un souvenir bien précieux nous étudierons notre histoire et nous apprendrons à nous connaître, cherchant à nous améliorer, avant, marchons, cherchons à nous améliorer.

Dévoué serviteur,
A. LÉGER.

Ottawa, 29 nov. 1907

Je vous envoie \$1.00 pour le volume des "Conventions Nationales Acadiennes".

Je vous félicite de l'idée que vous avez eue de publier ce volume de l'histoire des Acadiens.

Tout dévoué
A. H. COMEAU.

Montréal, N. B.,
le 25 nov. 1907.

Je vous envoie \$1.00 pour le volume des "Conventions Nationales Acadiennes".

Je vous félicite de l'idée que vous avez eue de publier ce volume de l'histoire des Acadiens.

Tout dévoué
A. H. COMEAU.

Montréal, N. B.,
le 25 nov. 1907.

Je vous envoie \$1.00 pour le volume des "Conventions Nationales Acadiennes".

Je vous félicite de l'idée que vous avez eue de publier ce volume de l'histoire des Acadiens.

Tout dévoué
A. H. COMEAU.

Montréal, N. B.,
le 25 nov. 1907.

Je vous envoie \$1.00 pour le volume des "Conventions Nationales Acadiennes".

Je vous félicite de l'idée que vous avez eue de publier ce volume de l'histoire des Acadiens.

Tout dévoué
A. H. COMEAU.

Montréal, N. B.,
le 25 nov. 1907.

Je vous envoie \$1.00 pour le volume des "Conventions Nationales Acadiennes".

Je vous félicite de l'idée que vous avez eue de publier ce volume de l'histoire des Acadiens.

Tout dévoué
A. H. COMEAU.

Montréal, N. B.,
le 25 nov. 1907.

Je vous envoie \$1.00 pour le volume des "Conventions Nationales Acadiennes".

Je vous félicite de l'idée que vous avez eue de publier ce volume de l'histoire des Acadiens.

Tout dévoué
A. H. COMEAU.

Montréal, N. B.,
le 25 nov. 1907.

canadienne-française, l'on se demande pourquoi la St-Jean-Baptiste des Canadiens-français ne fut pas acclamée d'emblée par les Acadiens-français, après tout, issus du même sang que nous. La crainte de trop paraître se fusionner avec nous fut probablement la raison décisive, qui assura la préférence au 15 août. En tous cas, ce fut le principal argument invoqué contre le 24 juin par le plus chaud partisan de l'Assomption, le sénateur Pascal Poirier. Les plus ardents avocats de la Saint-Jean-Baptiste furent l'honorable P. Landry et le Révd P. Bourgeois, qui voyaient dans une fête commune à tout l'élément français de l'Amérique un gage de force pour l'avenir, sans danger aucun d'absorption pour les Acadiens. Après le vote à main levée qui constata la victoire de l'Assomption, le choix du 15 août fut ratifié à l'unanimité au milieu d'acclamations enthousiastes.

Sans vouloir raviver un débat presque oublié, il nous sera bien permis de croire que si la St-Jean-Baptiste eut été reconnue comme fête nationale par les Acadiens, ils nous regarderaient peut-être encore aujourd'hui un peu moins comme des étrangers malgré les ardentes sympathies que nous n'avons cessé de leur témoigner, et le concours que nous leur ayons souvent donné.

Nous ne nous réjouissons pas moins pour cela de leurs succès considérables, sans doute, pour beaucoup à leurs conventions nationales où leurs chefs apportent un ardeur admirable à les stimuler et à les pousser dans la voie du progrès. L'éducation a développé leurs talents naturels. Ils ont dans le clergé et dans la politique et jusque dans la magistrature des chefs qui leur font honneur et dont les exemples leur doivent être d'excellentes leçons.

Ce volume nous rappelle avec quelle ardeur tous ensemble ils travaillent à se perfectionner et à se mettre en état de lutter pacifiquement mais énergiquement avec les autres nationalités qui les entourent. Nous voyons qu'ils s'occupent surtout de l'instruction publique et de la colonisation, deux choses essentielles au progrès de toute race, et nous savons par le dernier recensement que leur patriotisme traduit par des actes les idées qu'ils émettent en leurs jours de fête nationale puisque les Provinces Maritimes leur doivent de conserver à Ottawa la représentation que sans eux elles perdraient en partie.

Ce premier volume finit avec la convention de 1890. Souhaitons que son succès engage M. Robidoux à nous donner bientôt la suite de ces annales d'une lecture si instructive.

(L'Événement, Québec.)

La Loi des Chemins

Les élections locales approchent. La fièvre électorale commence à monter chez nos politiciens. Que pense de nous le peuple, se demandent les membres du gouvernement?—Oh! cette loi, cette infâme loi des chemins.—Ah, nous allons tenir une autre session, une courte session, ont décidé les membres du gouvernement, nous abrogerons la loi, et ainsi lavés, nous nous présenterons au peuple. Quoi, le peuple aurait-il eu raison? Pourquoi ne pas l'écouter avant? Vous avez passé, maintenu et mis en opération malgré les efforts déterminés et persévérants de l'opposition, et malgré le peuple, et pendant de longues années, une loi, une infâme loi que vous voulez maintenant abroger? Vous avez ruiné, brisé et détruit nos chemins pour enrichir vos amis politiques; et maintenant que le temps approche où nous allons nous prononcer sur votre conduite par la voix de l'électorat, vous avez l'audace de nous dire: «Nous allons vous forcer d'arranger à vos propres dépens ces chemins que notre mauvaise administration a ruinés; et pour cela vous nous maintiendrez pendant quatre longues années encore au pouvoir.»

Quelle effronterie!! Et puis, quelle garantie votre conduite passée nous donne-t-elle pour l'avenir? Nous avez-vous écouté lorsque nous avons crié contre la loi des chemins? Vous vous êtes ri de nous, en nous traitant d'ignorants. A notre tour maintenant. Et parce que vous avez été mauvais serviteurs du peuple pendant de longues années, parce que votre

administration a été défectueuse sous bien des rapports, vous devez dans un avenir rapproché accepter le verdict que le peuple depuis longtemps a décidé de rendre contre vous.

LE REUPLE.

Feu M. François Léger

Nous avons le regret d'avoir à annoncer la mort de M. François Léger, arrivée à Cocagne, le 23 novembre dernier, après une maladie d'un mois soufferte avec une résignation toute chrétienne. Les funérailles ont eu lieu à Cocagne, le 26 novembre, en présence d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre a été chanté par M. le curé L'Archevêque, et les porteurs étaient MM. J. B. Gogain, M.P.P., Richard Poirier, Ferdinand Hébert, Abraham Breaux, Pierre Hébert et Dom. Melanson.

Feu François Léger était âgé de 92 ans, 2 mois et 6 jours, étant né le 17 septembre, 1815, du mariage d'Auguste Léger et de Geneviève Després. Il épousa, en 1838, Mlle Sophie Bertrand, de Québec, laquelle l'a précédé de quatre ans dans la tombe, étant décédée en 1903. De ce mariage naquirent dix enfants: Ferdinand, mort aux États-Unis il y a dix ans; Céline, épouse de Dom. Melanson, marchand, de Rogersville, et décédée en 1892; Eléonore, épouse de feu Pat. Grattan, de Bouctouche; Ludger, de Cocagne; Narcisse, de St-Ignace; Auguste, shérif du comté de Kent; Caroline, épouse de Nicholas Thébaud, Vancouver; Sarah, épouse de Théophile LeBlanc, New-Bedford; Elise, épouse d'Eusèbe Comeau, Moncton; et Hubert, de Cocagne.

M. Léger était natif de Cocagne. Il y demeura toute sa vie. C'était l'un des plus anciens et des plus respectables citoyens de l'endroit, et il était universellement estimé. Le Moniteur perd en lui un fidèle abonné.

Nous offrons à la famille du défunt nos plus sincères condoléances.—R.I.P.

NECROLOGIE

Memramcook, 2 décembre 1907.

La mort, toujours avide de victimes, vient de ravir l'être le plus cher à l'affection d'une famille qui n'avait jamais connu l'absence de la plus douce harmonie. Il y aura tout à l'heure soixante ans, Maximin S. LeBlanc, de Memramcook, conduisait au pied des autels Domithilde Bourque, où tous deux se promettaient amour et fidélité pendant que l'Eglise prodiguait à cet heureux couple ses plus riches bénédictions.

Durant ces six décades d'une humble existence, travaillant toujours sous le regard de Dieu, dont la foi n'était égalée que par la charité la plus ardente, ont vu leur foyer toujours protégé de l'ange de la paix. L'harmonie la plus parfaite, un ciel sans nuage formaient sous ce modeste toit une atmosphère douce et sereine. Là se trouvaient réunies en un précieux faisceau les grandes vertus de la famille acadienne qui a conservé pur l'héritage sacré des pieux ancêtres.

Après avoir donné à la religion et à la patrie des enfants qui ont fait leur bonheur et leur constante consolation, et avoir coulé des jours tout d'humilité et d'amour réciproque, ces êtres chers du Seigneur virent soudain un sombre nuage envahir leur demeure hier encore ensoleillée. Une maladie qui ne pardonne pas s'empara rapidement de la robuste constitution du père, et à l'âge de soixante-dix-neuf ans, il s'éteignait à Memramcook le 25 novembre, laissant sa vieille épouse inconsolable dont quatre-vingt-huit ans n'avaient pu refroidir ce cœur qui s'était tout donné à celui dont elle avait juré un amour éternel.

Privé du Seigneur, durant les dix jours de souffrance qui le clouèrent à son lit et qu'il supporta avec toute la résignation d'une âme noble et généreuse, il reçut deux fois le saint Viatique avec une piété admirable. Ainsi fortifié par ce pain du voyageur, lorsqu'il est arrivé sur les rives de l'océan sans rivage, il eut l'insigne bonheur d'exhaler sa belle âme au moment où le prêtre ouvrait par une dernière absolution les trésors de la miséricorde divine.

Son épouse, ses chères et affectueuses enfants, qui n'avaient cessé pendant toute sa maladie de lui prodiguer les soins les plus attentifs, fondant en larmes, recueillaient son dernier soupir. Une seule de ses enfants était absente, Sœur Marie Raphaël, religieuse de la Présentation de Marie, de Saint-Hyacinthe. Par contre, tout le temps qu'il a été malade, à ses côtés, comme deux messagères des fa-

veurs célestes, on a vu son autre fille, religieuse des Sœurs Sainte-Famille, assistée d'une de ses compagnes.

Si la mort, malgré son cortège lugubre qui toujours l'accompagne, peut avoir parfois un certain aspect de bonheur, c'est bien celle où le père d'une éminente famille, après une verte vieillesse et une vie toute chrétienne, rend l'âme, entouré de ses enfants qui le vénèrent, de religieuses qui prient, du prêtre qui, pieusement recueilli, au nom du Christ, pardonne.

La levée du corps se fit à domicile. Plus de trente sœurs Sainte-Famille assistaient.

On remarquait au chœur le Révd P. L. Guertin, supérieur du Collège Saint-Joseph, et le Révd Père Brouhail. Sous la direction du Révd Père H. LeBlanc, la messe de requiem, dont le chant est toujours si sévère et si expressif en accents plaintifs, fut bien rendue par un chœur composé de quelques voix puissantes.

Requiescat in pace.

PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 30 nov.—L'hon. M. Fielding a porté à l'ordre du jour les trois mesures suivantes:

Un bill pour autoriser le gouvernement à établir des pensions de retraite du vieil âge; un bill touchant les assurances et une résolution à l'effet d'approuver le traité de commerce franco-canadien.

Le bill touchant les pensions de retraite du vieil âge, est pratiquement identique à la mesure soumise par Sir Richard Cartwright au Sénat à la dernière session.

Le but du bill est d'encourager les classes ouvrières spécialement, à déposer des économies au gouvernement afin qu'à l'âge de 60 ans, disons, ils soient assurés d'un pension confortable pour leur vieillesse.

Suivant les prévisions du projet en question, un jeune homme de 20 ans, donnant une somme annuelle de 13 dollars aurait droit à l'âge de 60 ans, à une pension annuelle de 120 dollars, et s'il contribue jusqu'à l'âge de 65 ans, sa pension s'élèverait à peu près à 200 dollars par année.

Les paiements seraient faits aux bureaux de poste locaux, et le gouvernement allouerait des intérêts composés semi annuellement à 3 1-2 ou 4 pour cent.

Le paiement des pensions sera garanti par le crédit total du Dominion. Les pensions ne seront sujettes aux saisies pour dette ou autres causes, et ne seront pas transportables.

Il ne sera pas donné de pension au-dessus de 400 par année.

Le second rapport des commissaires des chemins de fer, déposé à la chambre hier après midi par l'hon. George P. Graham, contient un sommaire des travaux accomplis par la commission durant l'exercice financier expiré le 31 mars dernier.

Le total des séances publiques de la commission a été de 63, et 214 requêtes ont été entendues. Le rapport donne un résumé des questions les plus importantes soumises à la commission.

Quatre cent soixante personnes ont été tuées, et 603 blessées, dans des accidents de chemins de fer. Des tués, 42 étaient des voyageurs, 212 des employés de chemins de fer, et 206 d'autres personnes. Parmi les blessés, 210 étaient des voyageurs, et 317 des employés de chemins de fer.

Les compagnies de chemins de fer se partagent les victimes des accidents comme suit: Grand Tronc, 160 tués, dont 11 voyageurs; Pacifique Canadien, 218, dont 24 voyageurs; Canadian Northern, 30, dont un seul voyageur de cette ligne, 29 étant des voyageurs de Michigan Central. Blessés, Grand Tronc, 99 voyageurs; Pacifique Canadien, 70; Canadian Northern, 11; 67 employés du Grand Tronc, et 107 du Pacifique Canadien ont été tués.

Les témoignages entendus par la commission couvrent 20,595 pages. Les dépenses de la commission se sont montées à \$68,664.

A propos de la nouvelle convention de commerce franco-canadienne, qui vient d'être soumise à la Chambre, il y a plusieurs constations assez intéressantes à faire.

La liste des produits compris dans le traité est considérable. On ne compte pas moins de 150 produits canadiens auxquels la France accorde son tarif minimum, et 100 produits français auxquels le Canada concède en retour

GROS MAGASIN

CIE PETER MCSWEENEY, Ltée, Moncton

«Si vous savez borner vos dépenses au-dessous de vos ressources, vous avez trouvé la pierre philosophale.» Nous enseignons l'économie ici, et nous pouvons vous montrer à mieux utiliser vos deniers—sans sacrifier la qualité de vos emplettes. D'un autre côté nous vous donnons qualité supérieure—à fine fleur de la qualité qui nous a valu la réputation que nous possédons, qui se recommande à ceux qui savent ménager. Un mot aujourd'hui de notre

Immense Assortiment de Pelletteries pour Hommes

Collet de Mouton de Peise

De la plus fine qualité, à dos piqué, prêt à ajuster à votre capot, \$12.50.

Collet ajustable de Loutre

Canadienne de peaux entières, belle pelletterie, facilement ajusté au capot, \$18.00.

Collet de Loutre allemande

de qualité supérieure, ressemblant à la loutre canadienne, \$5 à \$6.

Collet de Marte allemande

de belle qualité, pelletterie riche, bien finie, \$8.50.

Collets de Loupmarin électrique

qualité supérieure, doublé en satin brun, avec boutonnières, \$5.50.

Capot doublé en Marte Marmot

large collet de loutre allemande, drap de beaver anglais, quelque chose de bon, \$35.

Un autre, pareillement doublé, grand collet de mouton de Russie, manches doublées en pelletteries, beaver anglais, dernière mode, \$52.50.

A collet de loutre canadienne

doublé en Marte Marmot, beau beaver anglais, à la dernière mode, \$62.50.

Capot doublé en rat musqué

bonne qualité, beau collet de loutre canadienne, admirablement taillé, \$75.

Capot doublé en rat musqué

qualité supérieure, collet de loutre canadienne, meilleure qualité de beaver importé, ajustement parfait, léger et fort beau, \$90.

CAPOTS DE RACCOON pour hommes, \$45 à \$62.50

Cie Peter McSweeney, Ltée, Moncton

Vente à sacrifice!

our faire place aux Modes d'Automne et d'hiver, qui nous arriveront dans quelques semaines nous vendons maintenant A MOITIÉ PRIX même au-dessous, tous nos

Chapeaux et Coiffures d'été

ainsi que toutes nos Nouveautés, Modes et Articles de toilette.

Notre assortiment considérable et ayant pour habitude de ne jamais offrir à nos clientes des chapeaux et des objets de toilette démodés, hors de date, nous voulons nous en débarrasser à tout prix pendant qu'ils sont encore de mise et en pleine floraison dans le monde fashionable.

C'est donc une chance exceptionnelle pour les Dames

de se procurer une nouvelle toilette de première classe à UN PRIX INSIGNIFIANT. Profitez-en! hâtez-vous de venir chez

Chez Madame Doiron

Bloc Comeau, Shédiac.

LEGER'S COMPOUND EXTRACT

WILD STAWBERRY guérit promptement indigestions appelées "maladie d'été", qui tant de détresse durant les chaleurs d'été. Prix 25c la bouteille chez LÉGER, Pharmacien, Shédiac.

Pompes Funèbres.

James Mugridge, Shédiac, N. B.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈRES.

"honneur d'annoncer qu'il met à la disposition un joli corbillard, traîné par deux chevaux, ainsi qu'une grande variété de bières, cerises, etc., de toute dimension et de tout modèle.

Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12.

Aussi toutes espèces de montures, garnitures et de cercueils au plus bas prix. On peut rendre aux charniers le corbillard en tout temps. PRIX MODÉRÉS. agnovas ac

PACIFIQUE

LE CANADIEN

ENTRE

MONTREAL et VANCOUVER

WESTERN EXPRESS

PACIFIC EXPRESS

Pour Calgary

Pour Vancouver

Part de Montréal tous les jours à 10h. 10m. du matin. Wagons et Dortoirs-Palais. Dortoirs-Touristes les Dimanches, Lundi et Jeudi.

Part de Montréal tous les jours à 10h. 10m. du soir. Wagons et Dortoirs-Palais. Dortoirs-Touristes les Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Nouvelle Ligne pour Spokane, Wash., et Portland, Ore

Part de Montréal à 10h. 10m. soir

Via le Pacifique Canadien, Embranchement Nid-de-Corbeau, Kinggate et Chemin de fer Spokane International, se raccordant à Spokane avec la Oregon Rd. & Nav. Co. pour les stations locales, Portland, Ore., et tous les points de la Côte du Pacifique au sud de Portland

Visitez Banff Le Winter Resort Canadien.

Hotel Sanitarium ouvert au public.

W. B. HOWARD,

D. P. A. ag., C. P. R.,

St-Jean, N. B.

Un mot, S'il vous plaît.

L'homme bien informé vient chercher ses provisions d'hiver chez

O. M. Melanson & Cie.

Il y vient avec l'assurance, bien fondée, d'acheter ce qu'il y a de mieux pour son argent. Et personne n'est jamais désappointé.

Toutes nos marchandises sont choisies et achetées avec le plus grand soin et avec jugement.

Au sujet des

Hardes

pour cette saison, nos modes sont non-seulement en avant de tout ce qu'on peut trouver en ville, mais les gens savent que notre

Departement de Hardes

se recommande également à ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent comme à ceux qui ont le gousset bien rempli.

Le prix de nos habillements varie de \$6 à \$16, et celui de nos Capots de \$5 à \$15.

Nous avons aussi de superbes

CASQUES

coiffant toutes les têtes et à la portée de toutes les bourses.

Notre Assortiment d'

Etoffes a Robes

est meilleur que jamais. Quand vous venez à Shédiac, n'oubliez pas d'entrer chez

O. M. Melanson & Cie

Vous vous en retournerez contents et satisfaits.

FEUILLETON

LES

Chatelains de Courthenoy

Suite

—Non, monsieur André, avec Mme la marquise... (Ici la voix de la Javelle baissa insensiblement et s'altéra un peu; l'honnête garçon ne s'était pas encore habitué à donner ce titre à une autre qu'à sa chère maîtresse d'autrefois.) Et aussi...

Il s'arrêta tout à fait, parce qu'il venait de se rappeler que son jeune maître était prisonnier, et il avait peur de l'affliger en lui parlant des plaisirs des autres; mais André remarqua l'interpellation.

—Et puis? fit-il avec impatience. Achève donc.

—Et Mlle Lucienne, M. Davy, et enfin le frère de Mme la marquise.

—Lucienne! répéta André frappé stupé. Lucienne a consenti... Papa l'a exigé sans doute? Et M. Davy y va aussi? Il ne m'en a pas parlé pourtant.

—Il n'aura pas voulu vous faire de peine, répliqua la Javelle. et si j'avais pensé d'abord, je ne vous aurais rien dit non plus. D'ailleurs il ne faut pas trop vous contrarier, Monsieur, trois jours sont vite passés.

André fit un geste hautain. —Je ne suis pas contrarié, dit-il vivement. J'aime mieux être prisonnier que d'aller me promener avec elle. La Javelle, papa a dit: C'est une mère. Juges-en: la première fois que j'en ai entendu parler, j'ai été... battu, et le fruit de son entrée à Courthenoy, c'est une punition.

La Javelle poussa un soupir à faire tourner un moulin. Jamais il ne s'était trouvé dans un tel embarras. Que répondre? Il chérissait passionnément son jeune maître et avait grand-peine à adopter la nouvelle marquise; mais lui, le serviteur modèle, ne pouvait blâmer son colonel.

Il se gratta la tête et regarda André avec des yeux humides. —Que voulez-vous, monsieur André! dit-il enfin; c'est triste, mais faut en prendre son parti, puisque le bon Dieu le veut. Le colonel est le maître.

André ne répliqua rien et se retira de la croisée. Son cœur était gonflé, son âme pleine de pensées de révolte et presque de haine. Il se laissa tomber sur la chaise placée devant sa petite table, mit son front dans ses mains et se prit à sangloter.

Quoi! personne ne l'aimait donc plus! Cette étrange avait suffi pour tout lui enlever: son père, sa sœur, et jusqu'à cet ami si bon, si dévoué, Gabriel Davy!

—Ah! maman, maman chérie, bégayait-il à travers ses larmes, c'est ta mort qui est la cause de tout. Nous étions si heureux! Pourquoi m'as-tu laissé, maman? Pourquoi ne m'as-tu pas emmené avec toi? Mère, mère, je t'aimais tant! Si tu voyais comme je souffre!

La colère et la rébellion sont mauvaises à tout âge; elles rendent à jamais malheureux le cœur dont elles s'emparent. André souffrait réellement et beaucoup. Heureusement, au milieu de son désespoir, le bon Dieu lui envoya un doux souvenir.

Un parfum d'encens, des cierges lumineux, des chants d'allégresse, le prêtre tenant en main la blanche hostie du sacrifice, le jour de la première communion, tout cela se peignait dans sa mémoire comme un tableau vivant. Il joignait les mains. Etait-ce là ce qu'il avait promis à Dieu en ce beau jour? Où étaient ses résolutions si ferventes?

Il se rappela les avoir écrites et les chercha dans son carnet; il ne tarda pas à trouver la page où il les avait tracées d'une main que l'émotion faisait trembler. Trois fois il relut cette phrase:

—Je serai toujours soumis à mon père; je me garderai de juger ses actes, quels qu'ils soient, persuadé que sa volonté est pour moi l'expression de la volonté du bon Dieu.

C'était Mlle de Fontanges qui lui avait suggéré cette pensée. André se le rappela et se demanda:

—Savait-elle donc déjà...? Non, c'est impossible; papa n'a pas l'habitude de confier ses projets. Mais elle s'en doutait peut-être, et elle ne voulait pas que je fusse rebelle.

Ma tante pense comme pensait maman... Serait-elle donc fâchée contre moi, maman, si elle me voyait à présent? Elle me voit, elle m'entend, j'en suis certain. O mère! ne sois pas fâchée; aime toujours ton pauvre André.

Il pleura plus doucement, et ces larmes que la colère ne faisait plus couler le soulagèrent; peu à peu il se calma et finit par se mettre à genoux, promettant à Dieu, sinon d'aimer la marquise, il n'en était pas là encore, du moins de lui témoigner la déférence que son père exigeait à son égard.

Quand son précepteur vint le soir, André se jeta dans ses bras. —Je vous ai accusé de ne plus m'aimer, lui dit-il avec confusion. Pardonnez-moi.

Gabriel comprit ce qui s'était passé ce jour-là dans l'âme de l'enfant.

—Vous sentez vous-même votre injustice, répondit-il doucement. Moi! ne pas vous aimer, mon pauvre cher André! comment cela pourrait-il être? Croyez-vous que mon cœur change ainsi?

—Pardonnez-moi, répéta le jeune garçon, je ne douterai plus de vous jamais!

Sous l'influence de ses sentiments de repentir, il s'ouvrit à son ami avec une franchise entière. Gabriel ne le gronda point; il le caressa, l'encouragea et obtint de lui des promesses de soumission.

C'était beaucoup; mais, le jeune homme le savait, la voie dans laquelle entraient le marquis était mauvaise; la rigueur des châtements ne servirait qu'à rebouter André. Ah! si la marquise eût été bonne!... Hélas! Gabriel la connaissait maintenant; ce n'était rien qu'une femme frivole, égoïste, qui savait haineuse peut-être.

Il confia ses appréhensions à miss Jane; l'Irlandaise chercha à le rassurer.

—Elle est vaine et étourdie, disait-elle; je ne puis la croire méchante. Elle semble disposée à aimer Lucienne; pourra-t-elle rester indifférente envers André? La sœur plaidera la cause du frère, et si une fois elle s'attache à cet enfant, tout est sauvé.

Gabriel hochait la tête d'un air de doute; l'avenir lui apparaissait noir pour son élève chéri.

XI

On était aux premiers jours d'octobre. Le temps, très beau jusqu'alors, avait pris une teinte maussade; le ciel, d'un gris terne, ne laissait pas au soleil la force de percer l'épaisseur des nuages. Huit heures sonnaient. Claude, un arrosoir à la main, parcourait une plate-bande ornée des plus jolies fleurs de la saison.

Il allait doucement, avec précaution, relevant parfois les tiges courbées, jetant au loin les feuilles flétries que le vent avait amassées sur les fleurs.

Absorbé par cette occupation, il n'avait pas vu André s'approcher de lui.

—Que fais-tu donc là, Claude? interrogea avec surprise le fils du marquis.

—Ah! monsieur André, vous m'avez presque fait peur. Vous

voyez, j'arrose votre jardin.

—Mais tu ne penses pas à l'heure? C'est la rentrée aujourd'hui.

—Je le sais bien, répliqua Claude d'un air chagrin; mais je n'irai plus à l'école, Monsieur.

—Tu n'iras plus...? répéta André stupéfait.

—Non, Monsieur. Hier, M. le marquis m'a fait appeler et m'a dit que j'étais en âge de choisir un état. «Réfléchis jusqu'à demain, a-t-il ajouté, et quand tu m'auras indiqué la profession que tu désires embrasser, je te mettrai en apprentissage.» Alors j'ai répondu que je n'avais pas besoin de réflexion, et j'ai supplié M. le marquis de me garder au château comme domestique. «Je le veux bien, répondit-il; mais je ne vois pas le moyen de t'employer pour le moment autrement que comme

apprenti jardinier. Aurais-tu de la répugnance pour ce métier?» J'ai dit non, et il a été convenu que je commencerais aujourd'hui.

André, très rouge, se campa devant son ami.

—Claude, tu n'es pas franc, dit-il impétueusement. Ne m'avais-tu pas dit que tu désirais aller encore à l'école?

—Oui, Monsieur, oui; puisque vous m'aviez promis...

André l'interrompit.

—J'ai tenu ma promesse, Claude. Mais toi, pourquoi n'as-tu rien objecté à papa?

Le petit jardinier posa son arrosoir et attacha sur André un regard effrayé.

—Moi! dire une chose pareille à M. le marquis! Vous plaisantez, Monsieur. Il m'aurait chassé, et j'aurais eu raison. Pensez donc à ce que je suis: un pauvre enfant trou-

Conventions Nationales des Acadiens

UN LIVRE ACADIEN

Nous disions dans une dernière feuille que les Acadiens, en général, n'étaient pas suffisamment instruits sur leur histoire et nous ajoutions que cette déplorable ignorance en matière pourtant si importante était en partie due au fait que nos compatriotes ne lisent pas, ou ne lisent que très peu.

Parcourez nos prospères campagnes, nos petites villes françaises, pénétrez à l'intérieur de nos foyers acadiens et rarement, très rarement, y éprouverez-vous le plaisir de rencontrer un livre acadien. Pourtant, nous avons une littérature nationale, —jeune, il est vrai, mais non sans mérite. Elle n'est qu'à ses débuts, mais elle nous a déjà rendu de précieux services en nous faisant connaître favorablement et en nous donnant la fierté de notre race. Pour ces raisons et d'autres, elle a droit à nos encouragements les plus généreux. Dans le passé, nous avons souvent été d'une apathie impardonnable, inexplicable, envers nos entreprises d'un caractère national. Celles-ci n'ont pas toujours reçu du peuple cet appui moral, ce secours actif et tangible qui étaient indispensables à leur réussite définitive. En conséquence, leur progrès a toujours été lent, difficile, voire même pénible, en certains cas.

Mais hâtons-nous de dire que, depuis quelques années, il s'opère chez le peuple un réveil du meilleur augure. Partout et en toutes choses, nous déployons une activité plus grande, nous paraissions plus intéressés.

Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple frappant, la célébration de notre fête nationale, l'été dernier, a été plus générale que les années précédentes. En maintes paroisses, elle a été l'occasion de magnifiques démonstrations populaires où l'éloquence a coulé à flots et l'esprit national s'est affirmé avec éclat.

Le *Moniteur* attribue principalement cet heureux réveil à l'énergique et bienfaisante initiative de la jeune Société l'Assomption, dont la fondation est venue combler une lacune qui se faisait vivement sentir. L'expansion de cette belle et utile société au sein de nos populations ne saurait être ni trop rapide ni trop vaste et c'est le devoir impérieux de tous les compatriotes de travailler à étendre son influence en s'y enrôlant. Car, si la Société l'Assomption est une société d'assurance mutuelle, elle est aussi et avant tout une organisation nationale, dont le but principal est la sauvegarde et l'avancement de nos intérêts nationaux et le triomphe de la cause acadienne. Et ses membres, lorsqu'ils organisent la célébration du 15 août, lorsqu'ils donnent leur attention aux affaires et aux entreprises d'un caractère national, ne font que mettre à exécution une des belles et patriotiques idées qui ont présidé à la fondation de cette société.

Le *Moniteur*, en publiant les «Conventions Nationales des Acadiens», présente au public un livre essentiellement acadien, comme l'indique d'ailleurs son titre. Le lecteur y trouvera d'intéressants et instructifs renseignements sur les congrès de Memramcook, Miscouche et Pointe de l'Eglise, qui furent les trois premières grandes réunions tenues par les Acadiens en Acadie après le dérangement de 1755; il pourra y lire les plus beaux, les plus patriotiques discours de nos premiers, de nos meilleurs orateurs.

Le public acadien daignera-t-il faire à ce livre un généreux et cordial accueil? —Le *Moniteur* l'espère fermement.

L'introduction aux «Conventions Nationales des Acadiens» est due à la plume facile de l'honorable sénateur Pascal Poirier. Les écrits de cet écrivain distingué sont toujours lus avec avidité par ses compatriotes qui le regardent avec raison comme l'un des plus vaillants et des plus courageux champions de leurs droits.

Nous donnons ci-dessous la conclusion de l'introduction: «De la convention de Québec de 1880 naquit le Congrès tenu à Memramcook l'année suivante. Les délégués acadiens qui s'étaient réunis à Québec venaient de tous les points des Provinces Maritimes, et la plupart ne se connaissaient pas entre eux. Les groupes français qu'ils représentaient n'avaient jamais, non plus, eu l'occasion de se connaître auparavant; de s'enquérir, de s'employer les uns les autres; de se serrer la main; de pleurer ensemble en regardant le passé; de s'agenouiller au pied du même sanctuaire, et, après s'être relevés, de se dire dans la douce langue des aïeux: l'Acadie n'est pas morte! C'est la volonté de Dieu qu'elle vive!

Disjointe, avant la réunion de Québec, l'Acadie en repartit unie, l'espoir dans l'âme, et le cœur fortifié. Elle s'était retrouvée et avait trouvé des frères: les Canadiens-Français.

Les deux groupes de la famille franco-américaine, les Canadiens-Français et les Acadiens, dont l'histoire, tantôt sereine, tantôt sanglante, mais glorieuse toujours, s'est déroulée parallèlement, mais par des sentiers distincts, durant tout le cours de l'ancien régime, semblent destinés à poursuivre ces mêmes sentiers durant le nouvel erre, qui s'est ouvert en 1867, et qui se refermera avec les cioux.

On peut arriver au même but par des routes différentes. On y arrive, quelquefois, plus sûrement, en se tenant lieu d'éclaireurs, en se faisant sentinelle les uns aux autres; en demeurant frères et amis.

Il n'est pas nécessaire de porter le même nom pour être de la même famille, ni avoir la même fête nationale. Ceux de la province de Québec, quoiqu'ils soient d'origine et de sentiment, s'appellent Canadiens; ceux de l'Acadie, quoiqu'ils soient de la France et frères des Canadiens, s'appellent Acadiens. C'est ainsi que l'on a vu, dans l'histoire des Canadiens-Français, des frères consanguins prendre des noms de famille différents les uns des autres, et différents, aussi, de celui de leur père commun, et faire souche, chacun de son côté, de familles nouvelles.

Dans ces cas-là, le mieux est de ne rien violenter et de laisser faire les intéressés.

Les Acadiens et les Canadiens n'oublient pas leur mère commune, et ils se souviendront toujours qu'ils sont frères.»

AVIS

au bureau d'et je prend gent en pai

Comm

diac dans q

me sont dû

C. A. D

Ayant

Nous déco

Il nous fau

pas les garder.

partir: nous en

MORTIÉ!

C'est une c

prouveront. L

d'acheter de be

Voilà donc

collet si vous v

mode et valent

W. D.

vé qui doit tout

parents, et qui s

puis longtemps

je n'aurais jamai

A peine si je pu

devant M. le ma

—Mais j'ai pa

dré avec chalc

Claude? Je l'ai

père, et j'espérai

j'y comptais mèn

rien dit; mais il

chevaux de cet

quand il est sa

n arrangé ent

nant de travail

rais été capable,

ans, de seconder

bois, l'intendant

échouer nos pro

—Ne cherche

André. C'étaient

ves pour moi, v

que je reste au

sentiel, et j'espè

ment, en chassera

bien.

André ne répo

basse, les sourcil

dait obstinément

—Ne soyez pa

vous en prie,

Claude d'un ton

suis pas trop ma

dinier, allez; je

rai mon état. J'a

à Thomas la pe

cemcer par vo

voyez comme il

n'est pas tout: j

es Acadiens

Acadiens, en général, et nous ajoutons que l'importante était en partie isent que très peu. villes françaises, péné- rès rarement, y éprou- Pourtant, nous avons sans mérite. Elle n'en cieus services en nous fierté de notre race. gements les plus gé- apathie impardonna- national. Celles-ci ecours actif et tangi- En conséquence, énable, en certains cas. nées, il s'opère chez le utes choses, nous dé- intéressés. célébration de notre années précédentes. fiques démonstrations nial s'est affirmé avec

veille à l'énergique et dont la fondation est L'expansion de cette ait être ni trop rapide mpatriotes de travail- Société l'Assomption ant tout une organi- et l'avancement de enne. Et ses mem- squ'ils donnent leur national, ne font que qui ont présidé à la

des Acadiens", pré- e l'Indique d'ailleurs ctifs renseignements e l'Eglise, qui furent ens en Acadie après les plus patriotiques

néreux et cordial ac- diens" est due à la écrits de cet écri- patriotes qui le re- les plus courageux

ion : ngrés tenu à Mem- aient réunis à Qu- et la plupart ne se représentaient n'a- aravant; de s'en- in; de pleurer en- même sanctuaire, les aïeux : l'Acadie

partit unie, l'espoir ait trouvé des fr- s Canadiens-Fran- ot sanglante, mais des sentiers dis- destinés à poursui- ert en 1867, et qui

s. On y arrive, s se faisant senti- e de la même fa- de Québec, quoi- ns; ceux de l'Aca- s, s'appellent Aca- ens-Français, des uns des autres, ouche, chacun de

le laisser faire les commune, et ils Aurais-tu de la e métier? J'ai convenu que je urd'hui." re, se campa de-

s pas franc, dit- Ne m'avais-tu ais aller encore ou; puisque is... romesse, Clau- uoi n'as-tu rien

posa son arro- André un re- chose pareille à ous plaisantez, ait chassé, et ensez donc à ce vre enfant trou-

AVIS

Ayant vendu toutes mes Marchandises, je serai cependant au bureau du magasin pendant un certain temps, et je prendrai des Patates, du Grain ou de l'argent en paiement des comptes qui me sont dus. Comme je dois positivement quitter Shédiac dans quelques mois, tous les comptes qui me sont dus doivent être payés promptement.

C. A. DICKIE, - - Shédiac.

Ayant fait notre inventaire

Nous découvrons qu'il nous reste beaucoup de CAPOTS. Il nous faut nous en défaire tout de suite. Nous ne pouvons pas les garder. Dès lors nous prenons le grand moyen de les faire partir : nous en réduisons le prix d'UN QUART, d'UN TIERS, d'UNE MOITIÉ ! C'est une offre alléchante mais honrête. Nos capots vous le prouveront. Les hommes n'ont encore jamais eu pareille chance d'acheter de beaux capots de tailleur à prix si modique. Voilà donc une occasion sans pareille que vous devez saisir au collet si vous voulez en profiter. Ces Capots sont à la dernière mode et valent pleinement leur ancien prix. Venez les voir !

W. D. Martin et Fils, Moncton

vé qui doit tout à la charité de vos parents, et qui sans eux serait depuis longtemps à l'hospice. Ah ! je n'aurais jamais osé, mon Dieu ! A peine si je puis ouvrir la bouche devant M. le marquis.

—Mais j'ai parlé, moi, fit André avec chaleur. Entends-tu, Claude ? Je l'ai demandé à mon père, et j'espérais qu'il consentirait; j'y comptais même, car il n'avait rien dit; mais il avait caressé mes cheveux de cet air qu'il prend quand il est satisfait. C'était si arrangé entre nous; en continuant de travailler à l'école, tu aurais été capable, dans deux ou trois ans, de seconder très bien M. Du- bois, l'intendant. Qui a pu faire échouer nos projets ?

—Ne cherchez pas, monsieur André. C'étaient de trop beaux rêves pour moi, voilà tout. Pourvu que je reste au château, c'est l'essentiel, et j'espère bien qu'on ne m'en chassera pas si je me conduis bien.

André ne répondit pas. La tête basse, les sourcils froncés, il regardait obstinément la terre.

—Ne soyez pas si mécontent, je vous en prie, Monsieur, reprit Claude d'un ton caressant. Je ne suis pas trop malheureux d'être jardinier, allez; je crois que j'aimerais mon état. J'ai demandé expressément à Thomas la permission de commencer par votre petit jardin; voyez comme il a bonne mine. Ce n'est pas tout : j'y planterai toutes sortes de fleurs, je les soignerai bien, vous serez satisfait.

—Tu es un bon garçon, mon Claude, dit André. Embrasse-moi et au revoir. Je réfléchirai à tout ça.

Il s'en alla lentement, les mains dans ses poches, cherchant qui lui avait joué ce mauvais tour. Sa première pensée accusait la marquise; mais la marquise s'occupait-elle de Claude ? Non, cet enfant était trop peu pour elle, elle ne pouvait songer à l'honneur de son antipathie.

Pourtant, malgré les objections qu'il se posait à lui-même, André ne réussissait pas à porter ses soupçons ailleurs. Qui donc en voudrait à ses amis les plus num- bles, sinon Antoine ?

La paix n'était pas faite entre eux, et Gabriel Davy commençait à craindre qu'elle ne se fit pas de longtemps.

Après sa reclusion de trois jours, André était revenu vers son père,

plein de repentir et de bon vouloir. Le marquis le soumit à une rude épreuve : il exigea qu'il fit des excuses à sa belle-mère.

Gabriel tre-bla pour les résolutions de son élève; mais l'enfant s'arma de courage, et, frémissant de la lutte, adressa à la marquise quelques mots brefs qui étaient une réparation.

Pour peu qu'Antoine se fût montré indulgent et douce, sans cesser d'être digne, elle eût fait un pas décisif dans le cœur de son beau-fils.

Il n'en fut rien : au lieu de lui adoucir cette démarche pénible à son amour-propre, elle l'accueillit d'un air froid et railleur, plaisantant sur la première entrevue et lui déclara qu'il était extrêmement comique dans son courroux. En finissant, elle fut surprise du coup d'œil singulier que lui jeta l'enfant.

Ce n'était pas de l'aversion, c'était du mépris qu'il y avait dans ce regard.

Antoine le vit clairement et rougit; ses yeux étincelèrent, mais elle se tut.

A partir de ce moment la guerre fut déclarée; non pas une guerre ouverte, mais une hostilité sourde, continue, dans laquelle l'avantage restait à la marquise.

Manœuvres habiles, ruses de toutes sortes, paroles mielleuses ou piquantes étaient employées par elle avec un égal succès.

André n'avait rien pour se défendre; mais la colère s'amassait dans son cœur, et les efforts de Gabriel étaient vains devant ce sentiment que chaque jour semblait accroître.

Lorsqu'il entra dans la salle d'étude, le jeune garçon constata avec un soupir de soulagement que son précepteur était seul. Il courut à lui.

—Monsieur, saviez-vous que Claude est apprenti jardinier ?

—Non, mon enfant. Depuis quand ?

—Depuis ce matin, Monsieur; vous étiez là quand j'ai parlé de lui à papa; vous m'aviez approuvé. Vous vous souvenez de m'avoir dit que la cause était gagnée ?

—Je m'en souviens, oui. Votre père aura réfléchi.

—Non, Monsieur; ça ne vient pas de lui, on le lui a soufflé.

—Vous rêvez, André. Qui donc ?

—Qui ! vous la connaissez com-

me moi; elle l'a fait pour me cau-

ser de la peine.

Le précepteur allait répondre, lorsque miss Jane et Lucienne, bientôt suivies de Philippe, pénétrèrent dans la salle.

Le frère d'Antoine riait de toutes ses forces.

—Ah ! ah ! vous m'avez amusé, André, dit-il en se laissant tomber sur une chaise. De quel cœur vous embrassez les domestiques ! Par ma foi ! je me serais figuré que vous étiez plus fier. Ah ! ah ! j'en ris encore quand j'y pense. A pleine bouche ! Non, c'était trop drôle.

Lucienne regarda son frère avec étonnement.

—De qui parlez-vous, s'il vous plaît ? fit André.

—Eh ! du petit jardinier, de Claude.

—Et, comment savez-vous déjà qu'il est jardinier, Monsieur ?

—Parbleu ! ce n'est pas difficile à deviner, en le voyant arroser et arracher les mauvaises herbes. Je ne vous savais pas si familier avec les domestiques. Excusez du peu !

—D'abord je suis libre d'embrasser qui bon me semble; ensuite Claude n'est pas un domestique; c'est mon ami d'enfance, mon camarade, le filleul de ma chère ma-

man. Philippe, pour toute réplique, se mit à ricaner avec impertinence. Une lueur passa dans les yeux d'André, sa patience était à bout.

—En tous cas, Monsieur, vous n'avez pas le droit de le mépriser, dit-il d'une voix vibrante. Claude est bien autant que vous ici.

—André ! André ! fit Gabriel en arrêtant le jeune garçon.

Philippe Claverel lui jeta un coup d'œil sournois et vindicatif.

—Vous voulez dire que je ne suis rien à Courthenoy, répondit-il; au moins ma sœur est bien quelque chose.

—Paix ! intervint Gabriel avec autorité. Que signifient ces disputes ? Vous avez tort tous les deux. Asseyez-vous et commençons la leçon.

André et Philippe obéirent, en ayant soin de se placer loin l'un de l'autre. Chaque jour il en était ainsi et il était rare qu'aucune querelle ne vint troubler la paix. Les premiers torts venaient toujours du côté de Philippe; toutefois le précepteur grondait plus souvent André. L'enfant ne s'y trompait pas, il n'avait gage d'accuser son bon ami d'injustice.

Bien que Philippe eût deux ans de plus que son compagnon d'études, il était loin d'être aussi avancé, et il lui en voulait de cette supériorité. Ce n'était pas l'émulation qui le faisait agir; l'émulation est un noble sentiment, et le pauvre enfant en était incapable; c'était l'envie, la basse envie qui le rongait.

Chose singulière, moins rare néanmoins qu'on ne pourrait le croire, Philippe, si jaloux de la supériorité d'André, ne faisait nul effort pour combler cette distance; sa paresse invétérée était plus forte que son orgueil.

Peut-être n'était-ce pas non plus tout à fait sa faute. Philippe Claverel avait été privé tout petit de l'amour éclairé d'une mère, des sollicitudes d'un père. Elevé par un aïeul frivole et mauvais chrétien, subissant l'influence de sa sœur, le malheureux enfant manquait des principes solides qui lui auraient aidé à vaincre ses défauts, et ceux-ci, l'occasion échéant, deviendraient facilement des vices.

La leçon du matin terminée, André se rapprocha de sa sœur.

—Tu as entendu, Lucienne ? dit-il. Claude est jardinier. Tu sais ce que j'avais demandé à notre père ?

Lucienne haussa les épaules avec indifférence.

—Que veux-tu que j'y fasse ? Papa n'a pas jugé bon de t'accorder

ta demande.

Chaussures d'été

Nous attirons l'attention des Dames et des Messieurs sur nos CHAUSSURES DE PRINTEMPS et D'ÉTÉ à la dernière mode. Magnifiques Bottines couleur de tan, Souliers couleur de tan, rien de plus chic, très jolis Souliers couleur de chocolat, Blucher Oxford cuir patent très recherché, Soulier de cuir patent du dernier goût. Nos prix défient toute concurrence.

J. P. BREAU & CIE.,

SEULS AGENTS DES SOULIERS SLATER, En face du Marché. 209 Grand' rue, MONCTON

MARCHANDISES D'HIVER

Nos Marchandises d'hiver arrive en grande quantité. Pardessus, Habits, Casques, Chemises, Caleçons, Gants, etc. Nous avons aussi une bonne ligne de FOURRURES pour hommes, tels que Capôts, Casques, Gants et Mitaines. Un prix seulement le plus bas. Venez nous voir avant d'acheter ailleurs.

E. C. Cole & Cie, Lté.

Bloc Palmer,

Moncton

—Papa ne m'aime plus, sans doute, fit André d'une voix sourde. Mais toi, Lucienne, il t'aime toujours. Joins-toi à moi pour une seconde tentative.

—Pour cela, non. Je ne te comprends pas. L'autre jour, maman a bien ri de tout ce que tu disais à papa.

—Ah ! elle a ri. C'est bon; je vois clairement d'où vient le coup. —Qu'est-ce que tu vois ? Tu te trompes si tu t'imagines que ma-

man s'est occupé de ton protégé. —Lucienne, tu m'avais promis de ne plus la nommer maman quand nous sommes seuls.

—Je n'y ai pas pensé. C'est ennuyeux aussi, j'ai pris l'habitude de dire maman, et je trouve bizarre. Crois-tu que ce n'est pas mieux que de l'appeler comme toi Mme de Courthenoy ? Les gens du monde le trouveraient ridicule.

—Nous ne voyons pas de gens du monde.

—Nous verrons, répliqua Lucienne avec vivacité. Laisse venir l'hiver; le deuil de maman sera fini, et elle compe bien obtenir de papa;... mais j'ai promis de n'en pas parler. Tu ne me trahiras pas ?

Tu sais bien que non.

—Eh bien ! elle espère que nous irons habiter Paris.

André fit un brusque mouve-

ment.

—Habiter Paris ! quitter Courthenoy ! Oh ! non, notre père ne le voudra jamais, ajouta-t-il un peu rassuré.

POUR ENTRER EN MÉNAGE

En ce pays, le seul au monde, peut-être, le Canada, où le jeune homme se marie par inclination, sans contrainte aucune de la part de ses parents, et à peu d'exceptions près, sans autres intérêts que l'amour qu'il porte à sa fiancée, tous les ménages devraient être heureux.

Pourtant il est certaines choses auxquelles l'homme doit faire attention quand il se dispose à se choisir une compagne; et ce sont l'intelligence, l'honorabilité, la piété et la vertu qui doivent être l'apanage de la jeune personne qu'il se propose d'associer à sa bonne comme à sa mauvaise fortune.

L'on se marie souvent bien trop à la légère.

Le jeune homme qui se marie ne doit pas ignorer qu'en se mariant il commence une vie de travail et de sacrifice personnel, puisqu'il s'engage à supporter ceux qui dorénavant dépendront de lui, comptant sur la solidité de son bras et de son cœur, de son être, et sur

son entier dévouement pour vivre. Cela, en soi, apporte à l'homme une certaine dignité, et une certaine fierté que de savoir que quelques êtres faibles, et qui lui sont chers, lui doivent l'existence et le bonheur. C'est quelque chose qui grandit l'homme et le fait un être privilégié de la nature.

Et le mariage ne peut être heureux et profitable qu'à ce prix. A moins qu'un jeune homme n'accorde plus de valeur, et ne trouve plus d'agrément à la compagnie de la personne qu'il veut épouser que dans la compagnie de ses amis de jeunesse, il vaut mieux qu'il ne se marie pas. A moins qu'il aime mieux être entouré de l'amour, des soins que de porter des habits à la dernière mode, à moins qu'il préfère la sensation autour de son cou des bras potelés d'un enfant rose, aux éblouissements des feux du théâtre ou des cercles, qu'il ne se marie pas.

Il y a des plaisirs inattendus et de suaves instants dans la vie de famille, comme il y a aussi des obligations et des devoirs. Que celui qui se marie s'y attende.

Et pour qu'il y ait moins de dé-sappointements, insistons davantage sur la nécessité, pour le jeune homme qui désire se marier, de choisir sa compagne avec soin. Les défauts à éviter, chez la jeune personne que l'on désire épouser, peuvent être nombreux, et nous n'entreprendrions pas de les énumérer. D'ailleurs nul n'est sans défauts, et il faut être un peu indulgent sur ce point.

Que votre fiancée soit bonne, modeste, dévote et vertueuse, vous aurez, dans ces grandes qualités : dévotion, bonté, modestie, et vertu chez votre épouse, toutes les garanties, si vous devez être sage vous-même, que vous serez heureux.

LA CORRUPTION ELECTORALE

Les admissions de certains témoins, au procès actuellement en cours à Toronto, relatif à l'élection de London, montrent combien il est urgent de recourir à un vigoureux mode de répression, si nous voulons sauver du naufrage l'autorité du peuple, mise en péril par les méthodes déplorables que l'on est convenu de comprendre toutes dans l'appellation de corruption électorale.

Si ces comédies qui ont fausement été prises pour des élections doivent se répéter à l'avenir—et elles se répéteront à moins qu'on ne prenne sérieusement le moyen de les empêcher—autant vaudrait supprimer le suffrage populaire.

Que le parlement, à la session qui s'ouvre la semaine prochaine, adopte des mesures de répression les plus sévères. — La Patrie.

KODAK

Importateurs, Modistes et Tailleurs--No 3 rue Botsford. Moncton

Notre département de coupe et de confection pour vêtements de dames est toujours d'une supériorité incontestée. Nous garantissons les matériaux et l'ouvrage tout ensemble. Nous invitons cordialement les dames à nous honorer d'une visite.

NAISSANCE

MARRIAGE

Bonheur et prospérité aux nouveaux mariés.

On chanta avec entrain la messe du second ton. Madame V. Gallant présidait à l'orgue.

La mariée portait un joli costume blanc et un long voile et était vraiment ravissante. M. Guillaume Doiron et

DECES

A Saint-Louis, Kent, le 24 novembre,
après trois mois de souffrances, à l'âge

On rapporte de St-Mary, près
Frédéricton, qu'un nommé Pierre

leur passage. Les fermes et habitations Turques souffrent comme celles des Arméniens. Vingt-quatre vil-

AU JAPON

Le choix de la fête nationale donna lieu, comme on le sait à un intéressant débat. Tous les discours qui ont été prononcés en cette circonstance sont publiés «in extenso».

«Les Conventions Nationales des Acadiens»

un livre qui devrait avoir une place dans toutes les familles acadiennes.

R.

NOUVELLE

Il y aura
Ouellet, un
Bellivau, s
Société L'A
blée sera
seront ouve
re du no



uses pratiques de (le)
public en général
ra lieu le 8 octobre et
ses d'automne seront

es produits de la fer-
rierai le pris du mar-
ons et Mitaines. En
doivent depuis au-
d'ici au 1er novem-
comptes à collecter,

, Shédiac.

s et brûlés, le mois der-
et la désolation règnent

nt en faveur de l'autono-
en Asie Mineure, et le
monté contre le gouver-

U JAPON

pondant de France)
du Japon des nouvelles
Marianistes, chassés de
fondé quatre collèges
de Tokyo avait 400 élé-
800 cette année. Et les
dmission continuent à
trait bâtir, doubler l'éta-
pouvant rien demander
sollicité les Japonais
nose surprenante, en té-
scription, on trouve
conseil des ministres, le
rieur, le ministre de la
la Marine, l'amiral To-
Maison impériale. Voi-
que nous donnent les

ur le prix de 12

cadien aimerait à gros-
bonnés dans le mois
te fin nous offrons un
ciable aux nouveaux
enverrons donc le Mo-
janvier 1909—soit 14
ix d'un an d'abon-
yé d'avance. Cela
entendu, qu'aux pou-
meurant en Acadie ou

Reduction

de
IRVING
de l'argent.

me le public que
DE FEVRIER II
as prix pour ar-
toutes ses MAR-
SECHES, com-
riment complet
branches, ainsi
billements d'hom-

ON SPECIALE

es exposées sur les tables
consistant en Drap
our Habits d'Hom-
Flanellettes, Chaus-

Marchandises du prin-
notre ASSORTI-
pour argent comptant.
on vienne voir.

Bouctouche, N. B.

Nationales
adiens

Conventions Nationa-
dans quelques jours.
procé-verbaux des
ok, Miscouche et la

nel sera composé des
ons d'Arichat, Wal-
dans quelques mois,
ne soit bien accueilli

est un dollar.
rique convention de
complait le choix de
ul le prix de tout le

le donna lieu, com-
t débat. Tous les
es en cette circon-
On,
les des Acadiens.
e place dans toutes



Nous venons de recevoir un assortiment complet des ces
PIPES. Venez les voir avant d'acheter.

R. C. Tait, Shédiac.

NOUVELLES LOCALES

La Grippe vaincue rapidement

Il y a quelques semaines, par un temps froid
d'hiver, ma femme et moi contractâmes un rhume
sérieux qui dégénéra bientôt en grippe de la plus
vulgaire nature et tous ses symptômes dangereux,
dit M. J. S. Egleston, de Maple Landing, Iowa.
Articulations et genoux douloureux, muscles sen-
sibles, tête lourde, yeux et nez dégouttant, avec
périodes alternées de fièvre et de frissons, nous
commençâmes à prendre le Remède Chamberlain
pour la toux, y ajoutant une dose de Tablettes
de Chamberlain pour l'estomac et le foie, et grâce
à un usage libéral de ces deux remèdes, nous
avons bientôt réussi à vaincre la grippe complète-
ment.

C'est une bonne idée de prendre une dose de
Tablettes quand vous avez un rhume. Elles ani-
ment un fonctionnement salutaire des intestins,
du foie et des rognons, ce qui est toujours désira-
ble quand le système est engorgé par un rhume
ou par une attaque de la grippe. En vente chez
W. B. Deacon.

Encore une fois, nous rappelons à
nos abonnés que nous avons besoin de
ce qui nous est dû. Et en même temps
que rien que justice, on nous rendrait un
grand service, en nous faisant remise im-
médiate du prix de l'abonnement.

Qu'on se hâte.

MM. O. M. Melanson et W. A.
Russell sont descendus à Saint-Jean hier
matin pour assister au banquet offert au
chef de l'opposition provinciale.

M. Irénée I. Gagnon, de McDougall
Settlement, nous honora d'une visite la
semaine dernière.

M. Placide McGraw nous honora
d'une visite lundi.

AVEUX DE COLLINS.—Le Tele-
graph de St-Jean prétend que trois
jours avant de monter à l'écha-
faud, Collins, le meurtrier de Mlle
McAuley, a avoué qu'il était le
meurtrier et qu'il avait caché la
hache dont il s'était servi pour as-
sommer sa victime derrière le lave-
main dans la chambre de M. le
curé McAuley. M. Sherren, l'a-
vocat de Collins, dit qu'il n'a pas
eu connaissance des aveux de Col-
lins, mais il est convaincu qu'il en
a fait. On a nié évasivement les
rumeurs des aveux, mais il paraît
avéré que le condamné a admis le
meurtre dont il était accusé.

M. Docité Landry, de Joggins
Mines, était en ville jeudi passé,
en route pour une promenade à
Dupuis Corner, sa place natale, et
honorait notre journal d'une visite.
M. Landry habite la Nouvelle-
Ecosse depuis treize ans. Ses an-
ciens amis sont heureux de le voir
parmi eux. M. Landry s'est d'a-
bord rendu chez Mme Damien
Landry, sa bonne et respectable
mère, âgée de 79 ans.

TERRIBLE ACCIDENT.—Vendre-
di dernier, à Meadow Brook, M.
Maxime Léger, de Memramcook-
Ouest, en charroyant du bois de
sciage au moulin des MM. Le-
Blanc, s'est fait ruer par un des
deux chevaux qu'il menait et a eu
la jambe fracturée à deux endroits.

Mille remerciements à la Sainte Vier-
ge, à Sainte Anne et à Saint Antoine de
Padoue pour une faveur obtenue sur
promesse de faire publier dans le Moni-
teur.

Il y aura vendredi à la salle
Ouellet, une conférence par le Dr
Belliveau, sous les auspices de la
Société L'Assomption. L'assem-
blée sera publique. Les portes
seront ouvertes à 7 1/2 heures. Par
le président,
J. E. FOUGÈRE.

L'importante communication que
Mgr Richard nous adresse de Rome et
qu'on trouvera en premier-Shédiac, en
2e page, réjouira tous les Acadiens en
général, mais surtout les membres de
nos deux sociétés nationales.

Vive Pie X !
Vive Mgr Richard !

COUVEN STE-ANNE, SHEDIAC
Les élèves du couvent qui ont rempor-
té le plus grand succès dans les examens
en octobre sont :

En grammaire et composition française
—1re division—Mlle Béatrice Poirier,
97 ; Béatrice LeBlanc, 95 1/2 ; Mary Mc-
Devitt, 88 ; Juliette Poirier, 87 1/2 ; et
Anna Boudreau, 86.
2e division—Mlle Démerise Lavoie,
96, et Mélina Doiron, 95.
3e division—Mlle Florence Cassidy,
93.

En grammaire et composition anglaises
—Grade VII—Mlle Mary McDevitt,
97 ; Juliette Poirier 95 ; Béatrice LeBlanc
93 ; Helena McEncrow 91 ; Georgina
Landry 90, Evangéline Melanson 90,
Anna Boudreau 89, et Béatrice Poirier
88.

En Géographie, Grade VII—Mlle
Béatrice LeBlanc 98, Béatrice Poirier
95 1/2, et Georgina Landry 93.
Grade VI—Mlle Démerise Lavoie
92 1/2, et Mélina Doiron 86.
Grade V—Mr Marcel Caissie 88, et
Dlle Obéline Melanson 86.

En histoire—Grade VII—Béatrice Le-
Blanc 92, Arthur LeBlanc 91.
Grade VI—Mélina Doiron 99.

En arithmétique, Grade VII—Anna
Boudreau 100, Juliette Poirier 100, He-
lena McEncrow 95, Béatrice LeBlanc
86, et Béatrice Poirier 85.

Grade VI—Démerise Lavoie, 100 ;
Georgina Landry, 90, et Mélina Doiron,
90.

Plus haute moyenne pour le Grade IV
—Aldéric Gallant, Elise McGrath, Au-
rèle Boudreau et Edouard Belliveau.

Grade III—Florine Caissie, Hélène
Gallant et Evangéline Léger.

Tableau d'honneur
Mélina Doiron, Florence Cassidy,
Béatrice LeBlanc, Eugénie Doiron, An-
na Boudreau, Juliette Poirier, Béatrice
Poirier, Démerise Lavoie, Obéline Me-
lanson, Eugénie Thibodeau, Edouard
Belliveau et Aurèle Boudreau.

CIE DE LINIMENT DE MINARD, LTÉE.

Messieurs,—L'hiver dernier, j'ai retiré
beaucoup de bénéfice de l'usage du LI-
NIMENT DE MINARD dans une at-
taque sévère de la Grippe, et je l'ai
souvent prouvé efficace dans les cas d'in-
flammation.

Votre dévoué,
W. A. HUTCHINSON.

Nous regrettons d'avoir à annoncer la
mort de M. Fidèle F. Bourque, du Cap-
Pelé, arrivée lundi matin après plusieurs
semaines de maladie. M. Bourque était
le père de Mme F. F. Thibodeau, de
Shédiac.

M. Marcel P. Melanson, de Mala-
koff, paroisse de Scoudouc, nous hono-
rait d'une visite jeudi passé. M. Melan-
son avait abattu d'un coup de fusil, une
couple de jolis aigles, un bel ori-
ginal, dont il avait remarqué les traces
plusieurs fois, et qu'il ne manqua pas en
l'apercevant à la portée de son arme.

M. George Donelle, du Petit Cap,
nous honora d'une visite il y a quelques
jours.

M. Romuald F. Melanson, de la
Haute Aboujagane, honora notre jour-
nal d'une visite samedi en compagnie de
son ami M. Jos Brun.

Les commissaires d'école du district
de la Wisener demandent une institut-
rice. Voir l'annonce que M. Jude Caissie
nous apportait mardi et qu'on trouvera
dans une autre colonne.

M. Julien Lirette, de Dupuis Corner,
et Mlle Zélia, sa fille, nous honora d'une
visite il y a quelques temps.

Le Révd Père André T. LeBlanc,
procureur et économiste de l'Université du
Collège Saint-Joseph, était en ville jeudi
et honorait l'établissement du Moniteur
d'une visite.

Le Révd Père H. A. Vannier, de
l'Université du Collège Saint-Joseph,
était en ville mardi et honorait le Moni-
teur d'une visite.

M. Raymond F. Hébert, de Dupuis
Corner, nous honora d'une visite avant-
hier en rapport avec l'annonce d'encan
qu'on trouvera dans une autre colonne.

M. Clément E. Gallant, du Bara-
chois, nous honora d'une visite mardi.

Nos remerciements à l'hon. sénateur
A. H. Comeau pour un exemplaire du
traité de commerce récemment conclu
entre le Canada et la France.

Guerison certaine pour le Croup

Quand un enfant montre des symptômes de
croup, ce n'est plus le temps d'expérimenter avec
de remèdes nouveaux, peu importe combien ils
vous sont recommandés. Il y a une préparation
sur laquelle vous pouvez toujours dépendre. Elle
a été en usage pour bien des années et il n'a
jamais été dit qu'elle ait déjà fait défaut, c'est-à-dire
le Remède Chamberlain pour la toux. Servez-
vous en et une guérison immédiate est certaine.
M. M. F. Compton, de Market, Texas, dit : "Je
me suis servi du Remède Chamberlain pour la
toux dans des cas dangereux de croup chez mes
enfants, et je puis dire en toute vérité qu'il ne
manque jamais de produire un prompt soulage-
ment." En vente chez W. B. Deacon.

Mille remerciements à la bonne Sainte
Vierge et à Saint Antoine pour guérison
obtenue sur promesse de faire publier
dans le Moniteur.

I. V. L.

On annonce de Plainfield, New Jer-
sey, la mort du Dr W. J. Norfolk, qui
pratiquait la médecine à Shédiac il y a
une vingtaine d'années.

MONCTON—Mercredi dernier, Michel
Pellerin, l'un des employés de la manu-
facture de bois de construction à Sunny
Brae, essayait un terrible accident qui
lui a coté un pied. En passant près
d'une machine à moulures, il y mit le
pied juste au moment où le couteau s'a-
battait. La machine lui trancha tout le
boul du pied. Transporté à l'hôpital, le
blessé fut pansé par M. le Dr F. A. Ri-
chard, et fut transporté le soir chez lui,
à Sunny Brae.

C. M. B. A.—Ont été élus par accla-
mation, jeudi dernier, officiers de la suc-
cursale No. 169 de la C. M. B. A., de
Shédiac, pour l'année 1908 :

Chancelier—James A. Crowe.
Président—N. D. LeBlanc.

1er vice-président—Laurent Doiron.
2e "—George McDevitt.

Secrétaire financier—D. J. Doiron.
Trésorier—Julien Cormier.

Secrétaire archiviste—Alphée P. Doi-
ron.

Asst. secrétaire archiviste—Alphonse
J. Bourgeois.

Commissaire-ordonnateur—Hilarion
LeBlanc.

Sentinelles—Ferd. Ouellet.
Syndics—Abel Doiron, Pacifique P.
LeBlanc, Antoine Bibineau, Dr L. J.
Belliveau, O. M. Melanson.

Remerciements et reconnaissance à la
bonne Sainte Anne pour deux faveurs
obtenues sur promesse de faire publier
dans le Moniteur.

Shédiac. Dame F. P.

Le Révd Père A. D. Cormier,
curé de Dorchester, était en ville
hier.

Madame Ferd. Poirier, accom-
pagnée de son jeune fils, nous hono-
rait d'une visite vendredi der-
nier.

MORT DE M. CHARLES FAW-
CETT.—Sackville vient de perdre
l'un de ses citoyens, un capitaliste
et un industriel bien connu, dans
la personne de M. Charles Faw-
cett, décédé mercredi dernier, à
l'âge de 72 ans. M. Fawcett me-
nait de front plusieurs établisse-
ments manufacturiers, entr'autres
la célèbre fonderie de poêles qui
porte son nom. Ses funérailles,
qui ont eu lieu vendredi, avaient
attiré une foule de citoyens émi-
nents de différentes parties de la



"Un once de pré-
vention vaut une
livre de guéri-
son."

La Faculté Médicale
recommande la bonne
Liqueur comme un
puissant préservatif
contre la Pneumonie.

Sanderson's Per-
fection ou le Rum
Impérial soulage
immédiatement quand
un stimulant est ne-
cessaire.



Comeau & Sheehan

MARCHANDS EN GROS DE VINS ET LIQUEURS

ST. JOHN, N. B.

—LE—

CALLIGRAPHE
Smith
Premier

Alignement durable. Une clef
pour chaque caractère.

Le Calligraphe au simple fort central

SEUL AGENT pour

Nouvelle-Ecosse, le Nouveau
Brunswick, l'île du Prince-E-
douard et Terre-Neuve.

A. MILNE FRASER,
HALIFAX, N. E.

Établi en 1867

ATELIER DE
Marbre et Granit
DE WESTMORLAND.

T. F. SHERARD & SON,
Moncton, N. B.

A VENDRE

Un bon jeune cheval de 5 ans, pe-
sant à peu près 1050 livres, bien dompté,
pour le travail et la route. S'adresser à
C. H. GALLAND,
Shédiac, N. B.

25 nov. 07—3ip.

ANTOINE J. LEGER, B. A.

Avocat, Notaire Public, Etc.,

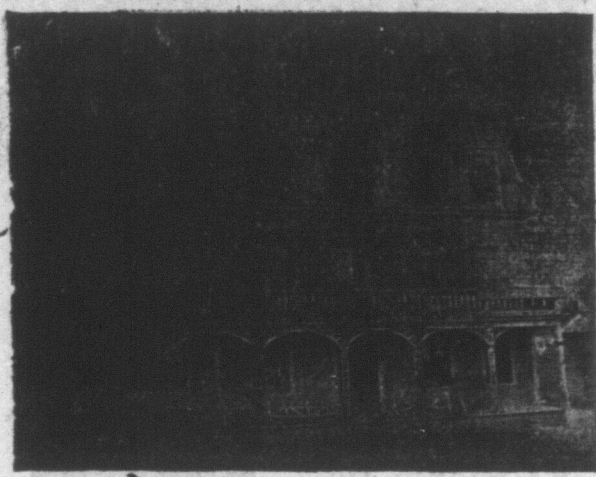
Bureau : Grand-rue, Moncton, N. B.

1er déc. 07.

A part cela, il est entendu que la
France et le Canada s'accorderont ré-
ciproquement le traitement de la nation
la plus favorisée au sujet de tout com-
merce entre les deux pays.

Le Vésuve de nouveau menaçant

Naples, 26 nov.—Le mont Vésuve,
après deux mois d'inactivité, lance des
nuages de fumée noire, accompagnés de
grondements formidables. Il s'est pro-
duit trois fissures autour de l'ancien cra-
tère. On est quelque peu alarmé dans
les villes du voisinage, en vue des ré-
cents tremblements de terre en Calabre.
On se rappelle, en effet, que la grande
éruption du mois d'avril 1906 a suivi le
tremblement de terre de 1905 en Cala-
bre.



Hotel LeBlanc

Richibouctou, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations.

Termes modérés.

A. T. LeBLANC,

Propriétaire.

Confortable et spacieuse écurie.

Terrace Hotel

Tout près de la Station du chemin de fer

Shediac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville, le Terrace Hotel est confortablement meublé et neuf. Bonnes tables, bonnes chambres et bons lits. Une grande écurie pour les chevaux. Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs. Venez à la Terrace.

Philippe F. Melanson,

Shediac, 9 nov. '96

Propriétaire

Queen Hotel

ROBERT GALLANT, Prop.

Bouchouche, Co. Kent

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé, dans le village de Bouchouche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques. Bonne écurie et bonne cuisine; on donne les soins les plus particuliers aux chevaux. Ne manquez pas de loger au Queen.

Hotel Union

RICHIBOUCTOU, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et meublé à neuf. Bonne table et bons lits. On ne néglige rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois. Bonne écurie, "box stalls" pour les chevaux. Salon de barbière dans l'hôtel même.

ZACHARIE LEGER, Prop.

Jacob H. Hebert

Encanteur pour les Comtés de

Westmorland et de Kent

SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompte attention. Ceux qui voudront le voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi.

D. H. LEGER

ENCANTEUR POUR LE COMTE DE KENT

GRAND-DIGUE, N. B.

Se charge de faire les encans dans toutes les villes du comté, aux conditions les plus modérées. Toute commande par la maille recevra une prompte attention. Pour plus ample information adresser à l'hôtel Riverside.

Hotel LeBlanc,

Moncton, N. B.

Cet Hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonnes tables. Prix modiques. Voyageurs qui visitent Moncton, ne manquez pas de venir à l'Hotel LeBlanc.

Eustache C. LeBlanc,

21 et 1923.

R. A. FRECHET,

Architecte Diplômé

A. A. P. Q.

Office: Block MacLeod,

Rue Main, Moncton, N.B.

Spécialité: Architecture religieuse et domestique.

Une attention soignée est donnée à tous projets et estimées.—ac.

14 août 07.

Hotel LeBlanc,

PICTOU, N. E.

Situé dans la partie commerciale de la ville. Excellentes accommodations. Termes modérés. P. H. LeBLANC, Propriétaire.

Alphonse Doucet,

TAILLEUR, - SHEDIAC, N.B.,

Vient d'ouvrir une boutique dans la bâtisse de M. R. C. Tait, en face du bureau de M. l'avocat Russell. Taille et confectionne dans les derniers goûts toute espèce de vêtements d'hommes. Satisfaction garantie. Sollicite le patronage de nos clients.—27 mars 3m

(Suite de la Première Page)

ble de toucher les cœurs qui gardent en eux la puissance de compatir?

Je ne puis rien pour hâter ma délivrance! se dit la pauvre âme du purgatoire abandonnée; et comment cette voix lamentable ne ferait pas impression sur les cœurs même les plus endurcis?

Et cependant, de nos jours trop souvent hélas! la foi semble sommeiller dans une indifférence voisine de la mort, combien passent insouciant à la porte d'un cimetière à côté de la tombe dans laquelle, six pieds sous terre, reposent les corps de leurs parents, de leurs enfants ou de leurs amis.

Ah! le cimetière! Autrefois à la campagne toujours, souvent aussi dans les villes, le cimetière était à l'ombre de l'église, on aimait, chaque dimanche, au sortir des offices, à venir s'agenouiller sur la tombe de famille, les morts restaient au milieu de ceux qui les pleuraient, ils faisaient encore partie de la cité, du village, ils dormaient là où ils avaient vécu. Aujourd'hui le cimetière est relégué à l'écart, loin du temple saint, loin des vivants; ce n'est plus qu'un enclos solitaire, triste, silencieux où les morts semblent deux fois perdus. La parole d'un poète n'est que trop vraie:

L'oubli est le linceul des morts.

Certes, nous ne voudrions rien avancer qui put blesser personne ou froisser les sentiments du cœur humain, mais qui donc est oublié comme les âmes du Purgatoire? Parfois encore on songera aux restes mortels de ceux qui ne sont plus, on portera sur leur tombe une fleur, une plante, une couronne, mais les âmes? Prie-t-on pour elles? Assistent-elles à la sainte messe pour elles? Fait-on offrir le saint sacrifice pour elles?

Trop souvent et trop longtemps, comme la mystérieuse inconnue des côtes Bretonnes, debout sur le rocher d'où l'on ne voit rien venir, les âmes du Purgatoire, toujours supplantes par la terre qui les oublie, poussent ces gémissements douloureux: "O vous tous qui nous aimez et que nous chérissions, nous vous attendons et vous ne venez pas, nous vous appelons et vous ne répondez pas, nous souffrons d'incompréhensibles souffrances et vous ne compatissez pas, nous gémissons et vous ne nous consolez pas, nous sommes prisonnières et vous ne nous délivrez pas, et vous ne faites rien pour nous délivrer!"

Il y a cependant sur la terre un cœur qui n'oublie jamais, un cœur qui supplie sans cesse, un cœur prompt à venir, tous les jours et à chaque instant du jour, au secours de ces âmes délaissées, c'est le cœur de l'Eglise Catholique. Ah! C'est qu'elle est mère! Mère de ses enfants qui souffrent au Purgatoire; les gémissements des uns et des autres ont, dans son cœur toujours ému, toujours compatissant, un perpétuel retentissement.

Remercions-la de nous supplier ainsi, de nous inviter particulièrement, pendant ce mois de novembre, à nous souvenir, à prier avec elle; remercions-la de prier elle-même en la personne de ses ministres dans la plupart des offices liturgiques, et surtout au divin sacrifice de l'autel.

Bien chers amis lecteurs, vous tous qui passez par le chemin de la vie, arrêtez-vous un instant sur les douleurs des âmes souffrantes et cherchez à les soulager. Vos prières personnelles seraient sans doute bien faibles, mais unies à la

sainte messe, offertes en union avec la personne divine de Notre-Seigneur, elles participeront à l'efficacité même des prières de Jésus Christ.

Oui, arrêtez-vous un instant et écoutez les supplications de l'invisible misère qui vous crie, lugubre, au seuil de ce mois des trépassés: "Miseremini mei, saltem vos amici mei!" Ayez pitié de nous! pitié pour les prisonniers, pitié pour l'affliction qui souffre!

Si le monde nous oublie, si les indifférents nous délaissent, vous du moins, nos amis, nos seuls amis, ayez pitié de nous."

Chers amis lecteurs, n'oubliez pas les oubliés.

CHRISTIANUS.

PROPOS AGRICOLS.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

CHAPITRE II

MOYEN DE SE PROCURER DE BONS ARBRES FRUITIERS

Dans le chapitre des "Notions Préliminaires" nous avons posé d'une manière générale les principes sur lesquels reposent "l'Art de l'Arboriculture". Nous n'avons plus maintenant pour atteindre notre but, qu'à en faire l'application à "l'Arboriculture fruitière", partie spéciale qui nous occupe ici.

Dès le début entendons nous bien sur le sens de cette dernière. L'arboriculture fruitière comprend: les arbres et arbrisseaux dont les fruits peuvent servir à la nourriture de l'homme. Par arbre nous entendons: le pommier, le prunier, le cerisier, etc.; et par arbrisseaux: le framboisier, le groseillier, la vigne et autres semblables. Pour le moment il n'est donc question que des arbres fruitiers.

De tous les procédés connus et mis en usage pour se procurer cette sorte d'arbre, celui qui me paraît primer et résumer tous les autres, c'est: la greffe, ingénieuse et précieuse opération qui permet de faire d'un arbre ce qu'on veut. Si bien que toute comparaison faite je ne vois pas de moyen plus efficace, plus prompt et plus exact de se procurer des arbres fruitiers. Les autres procédés ne sont en réalité (si je puis m'exprimer) que les agents de la greffe, propres à lui fournir des sujets à perfectionner.

En effet, le semis nous donnera des sujets vigoureux; mais dégénérés la plupart du temps avec une tendance à se rapprocher du sauvageon. Par le marcottage et la bouture que pouvons-nous obtenir, sinon des espèces tout au plus semblables à pied-mère; mais exposées cependant à dégénérer, aussi, la preuve: c'est que l'on greffe toujours avec avantage ces sortes de sujets.

La greffe au contraire donne des arbres fruitiers de qualité et de variétés estimées, conserve et perfectionne les variétés de fruits utiles et agréables. Par la greffe on modifie et on améliore la production fruitière, c'est par elle que le fruit acquiert une vieillissement prématuré qui rend le fruit d'une saveur plus agréable; par elle une variété croit dans un sol quelconque où elle ne viendrait pas franche de pied (sujet obtenu par le semis). Il suffit pour cela de greffer cette variété sur une espèce de même genre à laquelle convient mieux la nature du sol. N'est-ce pas un moyen vraiment avantageux, que celui de la "greffe"?

Ce n'est pas tout, par l'usage de la greffe on gagne aussi du temps; les arbres multipliés ainsi produisent plus tôt et mûrissent leurs fruits plus vite. N'y aurait-il que ces seuls avantages, que la "greffe" mériterait déjà notre préférence.

Mais il y a plus encore et c'est tout dire. Par la greffe: on a les arbres qu'on veut, ce qu'on obtient pas toujours chez un pépiniériste ou marchand d'arbres fruitiers.

Capots et Habillements :

Des centaines de Capots et d'Habillements ici, ce qu'il y a de mieux dans le pays en fait de hardes d'hommes, jeunes gens et petits garçons. Bonne qualité et à la dernière mode.

La magnitude de notre assortiment et la variété des façons vous rendent le choix plus facile et plus satisfaisant. Et le prix est plus bas que partout ailleurs. Nous désirons avoir l'occasion de prouver à tout homme qui a besoin d'un capot qu'il peut épargner \$2.50 à \$4.00 en achetant ici. Nous avons quelques capots de peau de Coon, d'ours et imitation d'astracan à bien bas prix, et quelques Manteaux d'astracan pour dames. En fait de Chaussures, notre assortiment est au complet, et nos prix à la portée de tous.

C'est le temps des claques et pardessus, venez voir les nôtres, vous y trouverez votre compte, d'autres ont fait de grandes épargnes en achetant ici. N'oubliez pas la place, bloc Comeau, même bâtisse que la Banque de Montréal.

D. J. DOIRON - Shediac.

Oui, je ne crains pas de l'avancer, l'art de greffer est l'âme de l'Arboriculture fruitière. Sans lui, pertes multiples; avec lui, moyen précieux, je modifie un arbre qui ne me convient pas; j'en sème un autre qui est brisé, et je retire mille sujets d'un troisième dont il ne me reste de bon que le pied. Avec cet art, rien de perdu, tout est utilisé!

Oh! la "greffe" moyen fécond en économie et en richesse, si le propriétaire en connaissait la valeur, il voudrait l'apprendre; et si le cultivateur soupçonnait l'ombre de ses avantages il ne voudrait pas l'ignorer.

LOUIS POTHIER, Jardinier.

Saint-Jérôme.

Echos télégraphiques

Le pape et les modernistes

Rome, 22 nov.—"L'Osservatore Romano" organe du Vatican, publie une déclaration dans laquelle il est dit que toutes les décisions passées ou futures, adoptées par la commission de la Bible, et concernant l'interprétation du dernier syllabus et de l'encyclique contre le modernisme, devront être considérées par les fidèles comme ayant la même autorité que les décrets des congrégations.

Cette déclaration fait allusion aux termes de la récente encyclique contre le modernisme et elle dit que quiconque critique ou fait opposition au syllabus ou à l'encyclique, peut être frappé d'excommunication.

Elle indique en outre les punitions qui pourront être infligées à ceux qui propagent ou défendent les doctrines hérétiques mentionnées dans le syllabus ou dans l'encyclique et elle insiste pour que les évêques exercent la plus grande vigilance sur les livres à tendances modernistes.

Une horrible mégère

Vienne, 22 nov.—Dans le village de Koukower, Autriche les gendarmes ont fait une effroyable découverte chez une paysanne nommée Blyrensk.

Ils y ont trouvé treize enfants entre un et cinq ans presque réduits à l'état de squelette par les privations et dont les corps couverts de plaies.

L'horrible mégère prenait des enfants en pension, et après les avoir fait mourir de faim, elle continuait à toucher les mensualités que lui servaient les parents. La nuit, pour que ses victimes ne l'empêchent pas de dormir, elle les saoulait d'eau-de-vie.

En quelques mois, quinze enfants ainsi confiés à la Blyrensk sont morts de misère physiologique.

Les Gibson's Kidney Pills sont garanties pour guérir les maladies de reins et le mal de reins. 50 cts. Argent remboursé si la guérison n'est pas complète. Chez J. G. F. R. Pharmacies.

Grande Reduction

Venez au Magasin de

J. D. IRVING

et vous sauverez de l'argent.

M. Irving informe le public que d'ici au MOIS DE FEVRIER il vendra à très bas prix pour argent comptant, toutes ses MARCHANDISES SECHES, comprenant un assortiment complet dans toutes les branches, ainsi Chaussures, Habillements d'hommes, Capots, etc.

UNE REDUCTION SPECIALE

sur certaine Marchandises exposées sur les tables au milieu du magasin, consistant en Draps, Manteaux, Draps pour Habits d'Hommes, Draps à Robes, Flanellettes, Chaussures, Etc.

Pour faire place à nos Marchandises du printemps, nous vendrons tout notre ASSORTIMENT à des prix réduits pour argent comptant. —Qu'on se le dise et qu'on vienne voir.

J. D. IRVING, - Bouchouche, N. B.

14 mois pour le prix de 12

Le Moniteur Acadien aimerait à grossir sa clientèle d'abonnés dans le mois prochain, et à cette fin nous offrons un avantage appréciable aux nouveaux abonnés. Nous enverrons donc le Moniteur d'ici au 1er janvier 1907—soit 14 mois—pour le prix d'un an d'abonnement—\$1.00, payé d'avance. Cela ne s'applique, bien entendu, qu'aux nouveaux abonnés demeurant en Acadie ou au Canada.

Conventions nationales des Acadiens

Recueil des travaux et délibérations de nos conventions nationales, compilé par Ferd. J. Robidoux, avocat, et publié par le Moniteur Acadien.

Le premier volume, qui est terminé et en vente, contient le rapport des conventions de Memramcook, Miscouche et Church Point en 1880, 1884 et 1890. Le rapport est précédé d'une charmante introduction par l'Honorable Sénateur Poirier, et est dédié aux deux Sociétés L'Assomption.

On trouvera dans ce volume tout ce qui se rapporte aux trois premières conventions, cérémonies, rapports, résolutions, discours, etc.

Ce recueil sera infiniment précieux pour nos nationaux.

Prix \$1 le volume, franc de port. Sera adressé à tous ceux qui en feront la demande sur réception du prix.

Le 2e volume, qui se rapporte aux conventions d'Arichat, Waltham et Raquet, paraîtra plus tard.